LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 2 Saint-Boniface, du 18 avril au 24 avril 1986

VOS RENDEZ-VOUS

Une nouvelle chronique!

C'ÉTAIT LES 60

Revivez semaine après semaine les faits marquants des années 60.



Jos Guay était pro-Trudeau au Congrès libéral de 1968. Il a parlé de son ancien chef à Lucien Chaput.

Pourquoi les 60?

L'explication de cette nouvelle initiative de La Liberté à la 2.



Monsieur le Commissaire n'est pas content

D'Iberville Fortier est pressé de voir le fédéral donner une 2e vie à la Loi sur les langues officielles. *VOIR PAGE* **3**

Louis Gosselin (ci-contre) est depuis début avril le nouveau représentant du Commissaire pour le Manitoba et la Saskatchewan.



Un regain de popularité pour les caisses

Les détails à la 6

NOUVELLES RÉGIONALES

Des villages ont profité de subventions

Les nouvelles des centres francophones commencent en page 14.

10 ans avant le centenaire

C'est pas croyable le nombre d'événements qui se sont succédé durant les années 60. Il suffit de se donner la peine de feuilleter La Liberté pour s'en rendre compte.

Durant la dernière année, grâce à Marcien Ferland, l'extraordinaire Auguste Vermette a permis aux lectrices et lecteurs du journal de revivre les débuts de l'histoire du Manitoba.

Devant le succès rencontré par **Au temps de la Prairie**, cette chronique à caractère historique, nous avons décidé de vous proposer une série écrite dans le même esprit.

La formule de **C'ÉTAIT LES 60** est simple. Nous avons choisi des événements importants de la décennie, puis nous avons rencontré des gens qui ont vécu les faits en question, ou qui peuvent apporter un éclairage sur ces événements marquants.

Exemple. Après avoir relu les Liberté entre 1960 et 1969, nous avons estimé que deux faits en avril méritent une attention spéciale: avril 1960 avec la venue de CBWFT et avril 1968 avec l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau sur la scène nationale.

Nous ouvrons la série **C'ÉTAIT LES 60** sur l'avénement de l'ancien premier ministre du Canada. Pour mettre l'accession de Pierre Trudeau en perspective, Lucien Chaput s'est assis avec le sénateur Jos Guay, un témoin privilégié de l'événement.

Si nous avons opté pour les 60, c'est bien entendu d'abord et avant tout parce que cette décennie, surtout à l'heure où nous commençons déjà à lorgner vers les 90, a gardé un côté quasi mythique.

Nous verrons bien au fil des semaines si cette nostalgie qui prévaut tout particulièrement chez les personnes dans la trentaine ou la quarantaine est bien fondée.

Nous nous sommes intéressés aussi aux 60 car bien sûr, il est assez aisé de dénicher des gens qui ont été directement mêlés aux nouvelles sur lesquelles **C'ÉTAIT LES 60** s'attardera. Leur mémoire ne devrait pas non plus être trop défaillante, et les interprétations qu'ils ou elles proposeront ne manqueront pas de piquer la curiosité des lectrices et lecteurs de La Liberté. Car enfin, la très très large majorité des abonné(e)s ne doit sans doute pas associer les 60 à des souvenirs d'adolescence!



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Ce qui est d'autant plus intéressant (*ou encourageant...*), c'est que vos souvenirs des années 60, dans l'ensemble, ne sont sûrement pas trop mauvais! Ce n'était peut-être pas toujours la grande vie et le grand luxe, mais les signes de progrès apparaissaient de toutes parts.

Comme l'a souligné l'historien William Morton, "*Manitoba at the beginning of the sixties was moving rapidly into step with the affluent, the scientific, the electronized world of the second half of the twentieth century. The good life, with all that the term implies, was available as never before. Certainly, it was a better life materially, educationally and socially for most Manitobans.*"*

Pourquoi C'ÉTAIT LES 60?

Un commentaire qui, au fur et à mesure que les 60 s'égrènaient, prend aussi quelque signification pour les francophones. En effet, on ne doit pas attribuer à Roblin, lors de son arrivée en scène définitive en 1959, uniquement un canal de dérivation et la formation du grand Winnipeg, mais aussi une ouverture d'esprit envers les francophones. Lorsque les 60 s'achèvent, le français est à nouveau à deux doigts de redevenir une langue officielle d'enseignement.

Après **Au temps de la Prairie**, nous vous invitons maintenant, semaine après semaine, à revivre (*ou vivre...*) le bouillonnement des dix années qui ont précédé le centenaire de la province.

**Manitoba, A History, par W.L. Morton, page 491. En attendant que l'histoire du Manitoba soit disponible en français.*

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journale de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



De l'action, pas juste des principes! exige le Commissaire aux langues officielles

D'Iberville Fortier est déjà tanné

"Faut-il supposer que le gouvernement est incapable de penser et d'agir en même temps?" s'interroge à haute voix le Commissaire aux langues officielles dans son 2e rapport annuel. La patience de D'Iberville Fortier aura été de courte durée.

Le Commissaire aux langues officielles, on le sait, est le chien de garde de la Loi sur les langues officielles, maintenant vieille de 16 ans. Un chien de garde sans dents, qui une fois l'an dans son rapport au Parlement, dresse l'état des progrès du bilinguisme.

Et ce 15e rapport annuel n'adopte pas un ton plus encourageant, dans l'ensemble, que les 14 autres. D'Iberville Fortier situe son analyse dans un contexte précis: en attendant la relance fédérale, un appui accru pour nos minorités et la révision de la loi.

Le gouvernement fédéral devrait annoncer d'ici peu quelles modifications il propose à la Loi sur les langues officielles. Mais cet examen ne devrait pas empêcher le gouvernement, remarque le Commissaire, de "donner suite dans l'immédiat aux problèmes et aux solutions déjà bien connus".

Dans son premier rapport annuel, D'Iberville Fortier avait rédigé une cinquantaine de recommandations. Seulement le quart a été appliqué, bien que le gouvernement Mulroney se soit solennellement engagé à faire respecter l'égalité des deux langues officielles (*discours du Trône, 5 novembre 1984*).

Le président de la Société franco-manitobaine tient à apporter la précision suivante: "La quinzaine de recommandations qui ont eu un suivi traitent exclusivement d'études. Il n'y a rien de concret. Au contraire, on semble vouloir couper la gasoline, c'est-à-dire que l'argent consacré à la réforme linguistique au cours des 6 dernières années est inférieur au coût de la vie."

Perte de vitesse

Pour sa part, D'Iberville Fortier considère que "la diminution ininterrompue des dépenses fédérales dans le domaine des langues officielles au sein du gouvernement et ailleurs, révèle, entre autres, que le mouvement de promotion soutenu nécessaire, pour faire du bilinguisme une réalité au Canada est en perte de vitesse. Le gouvernement s'est souvent contenté d'énoncer des principes et de faire des généralisations





Le président de la Sfm, Réal Sabourin, est sur la même longueur d'ondes que le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier (ci-contre).

sympathiques. Il doit se mettre au travail sans tarder et montrer la voie".

Réal Sabourin ajoute cependant: "Un rapport comme ça, ça me fatigue. La refonte de la Loi sur les langues officielles avait été déjà recommandée dans les premiers rapports annuels. Alors un peu de sérieux! Ça prend un engagement de la part du fédéral pour appuyer financièrement et politiquement les communautés minoritaires et les organismes francophones."

Aider la province

Le fédéral devrait exercer un leadership auprès de la province pour que l'esprit de l'article 23 de l'acte du Manitoba, c'est-à-dire les services en français, soit respecté. Le fédéral devrait initier des ententes avec le gouvernement provincial pour aider la province à offrir des services."

Mais avant d'aider la province, le fédéral devra mettre de l'ordre dans ses propres services aux francophones du Manitoba. D'Iberville Fortier estime qu'il faut "d'abord et avant tout, combler les lacunes en matière de prestations de services aux Canadiens dans leur langue officielle. Cela est possible d'ici 1990. Je demande au gouvernement d'éliminer tous les cas de service de 2e et 3e ordre (...) d'ici les 5 prochaines années. Car cet état de choses est inadmissible".

Au Manitoba, inadmissible veut dire "qu'un service bilingue ne serait disponible automatiquement qu'une fois sur cinq". Et ce à Winnipeg, "la seule zone réputée bilingue à l'Ouest de l'Ontario". (Les postes au Manitoba ont un personnel bilingue à moins de un pour cent.)

"Le plus malheureux, lance Réal Sabourin, c'est que l'attitude des Canadiens est plus ouverte que jamais." Il cite les chiffres d'une enquête nationale effectuée pour le Commissariat aux langues officielles: 74 pour cent des répondants pensent que les services fédéraux devraient être offerts en français et en anglais.

Outre les services, D'Iberville Fortier voit "un autre élément critique auquel il faut donner suite sans tarder: la question de la langue de travail à la fonction publique. Le gouvernement doit promouvoir le français comme langue de travail au sens plein. En dehors du Québec, le français a peu d'espoir de vraiment concurrencer l'anglais comme langue de travail tant que la politique repose presque entièrement sur le choix individuel."

Pour le tout nouveau représentant du Commissaire à Winnipeg, Louis Gosselin, "presser le gouvernement de sortir de l'inertie des dernières années", cela signifie "sensibiliser la majorité anglophone sur ce qu'est réellement la Loi sur les langues officielles". Un travail qu'il s'agit de continuer aussi "auprès de la minorité, parce que même si la Loi a 16 ans, plusieurs membres de la minorité francophone au Manitoba et en Saskatchewan, par la force de l'habitude, à cause du refus de services depuis bien des années, doivent réapprendre à se servir de leurs droits".

Bernard BOCQUEL

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Non sans nostalgie

M. le rédacteur,

Félicitations à la troupe du Cercle Molière qui est venue nous présenter la pièce pour enfants "Voisin voisine" ici à Ottawa au Centre National des Arts. Écrite par David Gillies et traduite par Irène Mahé, Voisin voisine est une pièce simple et touchante qui sait réveiller le côté léger et égayé de la vie. Elle fait appel à la joie de vivre spontanée chez l'enfant pour résoudre une chicane de clôture entre une famille de clowns et une famille de mimes sérieux! Je me suis amusé à m'imaginer Reagan le clown, et Gorbachev le mime...

Mais c'était surtout rafraîchissant de revoir sur les planches des comédiens franco-manitobains qui ont depuis longtemps fait leur preuve et qui ont fait partie de la gang qui nous inspirait lorsque nous étions au Collège il y a une quinzaine d'années (déjà, hélas!). Je parle de Claude Dorge et d'Irène Mahé.

En espérant vous revoir bientôt dans nos parages, c'est non sans nostalgie que je vous dis "Merde"! et merci.

Michel Dandeneau
Ottawa
le 13 avril 1986

La terre et la chaleur: faites attention

Pas besoin d'une serre pour faire pousser des plants. Il y a certainement un coin assez ensoleillé dans la maison pour faire l'affaire.

Par contre, on vous prévient d'une chose. Il faut suivre de très près le développement des nouvelles plantes pour réussir.

C'est en plein le temps de commencer les plants dans la maison, explique Lévis Courchaine, notre conseiller terre à terre de Saint-Adolphe. Et une personne n'a rien à perdre en s'essayant. Car ça pousse à rien.

Tomates, concombres, aubergines, et un bon nombre de fleurs se prêtent bien à ce genre de jardinage. Tout ce dont vous avez à vous préoccuper, c'est du genre de terre, de la température, et de l'humidité. Trois facteurs qui sont contrôlables à l'intérieur d'une maison. maison.

La terre. Le plus grand danger pour les plants, c'est une maladie qu'on appelle *damping-off*. C'est une espèce de champignon qui s'attaque aux petites plantes lorsqu'elles sortent de terre. Ce champignon est présent dans la terre et est actif en fonction de la chaleur et de l'humidité.

La seule façon de combattre ce champignon, c'est de stériliser la terre avant de semer. En général, la terre qu'on achète aux magasins est stérilisée. "C'est toujours écrit sur le sac", ajoute Lévis Courchaine.

Un mélange

Pour ceux qui préfèrent se servir de la terre de leur jardin, puisque c'est une aussi bonne terre que celle qu'on achète, poursuit notre conseiller, il y a un produit chimique qui s'appelle *No Damp*. Lévis Courchaine mélange 15 cuillérées à thé dans cinq gallons d'eau. Ensuite il arrose la terre avec ce mélange.

Certaines personnes vont peut-être trouver que le produit coûte un peu cher. Mais quand le *damping off* commence, on risque de tout perdre. Aussi, lorsque viendra le temps de transplanter les plantes dans le potager, on peut se servir du *No Damp* dans le jardin. Pour les plus petits plants.



Lévis et Gabrielle Courchaine de Saint-Adolphe.

La chaleur. Le pire ennemi des plants, c'est la chaleur. Il faut que ce soit frais le soir, explique Lévis Courchaine. Avec trop de chaleur, les plants montent trop vite et ils deviennent un peu mous. Une fois qu'ils ont commencé à pousser, essayez de tenir la température un peu en bas de 60°F (*environ 16°C*). Ça va renforcer les plants.

N'ayez pas peur non plus de les transplanter d'un pot à l'autre. Cela aussi va renforcer les plants.

Lucien CHAPUT

Petits conseils pratiques

• Si vous voulez semer des concombres, Lévis Courchaine vous suggère de vous servir des petits pots en mousse mesurant 2 pouces et demi. Ces pots peuvent être enterrés avec le plant lorsque vient le temps de les transplanter dans le potager. Les plateaux avec les petits carreaux d'un pouce et quart sont trop petits.

• Avant de semer vos verveines, mettez la semence au congélateur pour 24 heures. La semence va donner un taux de germination deux fois supérieur à ce qui est indiqué sur l'enveloppe.

Curieux comme nous (ça fait partie du métier), nous aimerions vraiment savoir quelles questions en matière de jardinage vous préoccupent le plus. Pourquoi ne les notez vous pas sur un bout de papier? Faites les parvenir aux bureaux de La Liberté (C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4). Ou si vous préférez, composez le 237-4823 et demandez Lucien CHAPUT.

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier

Léonie

Août 1985. Léonie Lambert et sa petite dernière, Marguerite, se retrouvent seules dans la cuisine. Au fil de la conversation, Léonie implore sa plus jeune fille de l'aider à retrouver Gabriel, le plus vieux des garçons, qui a quitté le foyer il y a quinze ans, pour lui faire part de la mort accidentelle de son père, Louis Lambert, le jour précédent. Après mûre réflexion, Marguerite décide d'aider sa mère.

On va retrouver Gabriel, répéta d'un ton rassurant Marguerite. Mais comment? ne pouvait-elle s'empêcher de penser. C'est plus vite dit que fait. Impossible de retracer 15 ans de vagabondage en quinze minutes. Il aurait quand même pu laisser une adresse, le sans coeur, se surprit à penser la petite dernière de son frère qu'elle n'avait vraiment jamais connu.

Si je le croisais dans la rue, je ne le reconnaîtrais même pas, pensa Marguerite. En quinze ans, une personne aurait bien le temps de se cacher derrière une barbe. Ça serait bien comme lui. Elle poursuivait, non sans amertume, son monologue intérieur qui l'amènerait, elle l'espérait, à trouver une solution quelconque au problème. Ou au moins, à une proposition qui soulagerait, tant soit peu, la tristesse de sa mère. Tant qu'il y aurait de l'espoir, Léonie Lambert tiendrait mieux le coup.

Marguerite dut constater son impuissance. Elle ne pouvait proposer quoi que ce soit. Ce n'était quand même pas une chose à laquelle on aurait pensé d'avance. Une personne ne disparait pas. On ne sait pas exactement ce qu'elle fait. On ne sait pas exactement où elle est. Mais ce n'est pas grave. Et puis un jour, on est perdu dans ses propres préoccupations, on ne pense plus à la personne, et elle refait son apparition. Un appel téléphonique, une petite note, un bout de nouvelle de part ou

33

d'autre, il y avait toujours quelque chose qui arrivait.

Ça devenait le sujet de la semaine. On réussissait à oublier que ça faisait belle lurette qu'on n'avait rien entendu de Gabriel. On oubliait que ça faisait quinze ans qu'il avait quitté la maison. On se disait, mais non ça fait pas si longtemps que ça. Tu te trompes. Et toute une foule de souvenirs s'offrait pour soutenir l'hypothèse. Tu te trompes, il a téléphoné le jour de ta fête. Oui, mais c'était à l'automne, ça. Ça fait presque un an. Non pas si longtemps que ça quand même. Mais entre temps, t'avais pas reçu une carte postale de l'Est? Ça, c'était l'été il y a deux ans. Tu te souviens, on ne savait pas si on irait à Plage Albert, parce que les enfants étaient tous partis, et qu'on aurait été tous les deux seuls.

Ces échanges entre père et mère avaient toujours amusés Marguerite. Elle comprenait difficilement comment une personne pouvait perdre toute conception du temps comme ça. Après tout, elle se souvenait de tout ce qui lui était important: l'année, le mois et le jour. D'ailleurs lorsque Léonie et Louis embarquaient dans ce genre de conversation, ce n'était qu'un jeu puisqu'ils répétaient toujours les mêmes choses. C'était leur façon à eux de ne pas parler de ce qui était important dans toute l'affaire, d'affronter le pourquoi de la façon d'agir de leur plus vieux garçon, avait conclu un jour Marguerite.

Y'est comme son grand-père celui-là, avait dit sa tante Thérèse un jour, ne sachant pas que la petite Maggie suivait la conversation. Ce fameux pépère qu'elle n'avait jamais connu, qu'elle n'avait jamais vu que sur une photo défraichie prise lorsqu'il était jeune homme. Encore un autre personnage inventé par les adultes, un personnage qu'ils inventaient à leur guise, un mort qu'on avait refusé d'enterrer.

On ne parlait pas souvent de lui, avait remarqué Marguerite. Et on n'en parlait jamais devant mémère. Certains disaient qu'il s'était noyé dans le coin de Bissett. D'autres disaient qu'il était toujours en vie, dans l'Est, en Californie, dans un coin exotique du monde, mais certainement pas au fond de la rivière Winnipeg. Il habitait un immense manoir en reclus, entourés du vieux bouquins qui lui fournissaient sa seule raison de vivre. Il était un vieux loup solitaire, possédé d'une idée fixe: trouver une veine d'or qui sûrement existait dans le roc ingrat du bouclier canadien. Il était ce qu'on voulait qu'il soit.

Gabriel se prêtait moins bien à ce jeu. Marguerite avait tout de même quelques souvenirs tangibles. Gabriel, c'était ce grand garçon qui ne parlait jamais. Il avait toujours été gentil avec sa petite soeur. Il ne la traitait jamais comme une enfant. C'est vrai qu'on avait toujours l'impression qu'il était ailleurs, loin du train train de la maisonnée, englouti par sa tristesse, sa mélancolie. Un rêveur qui ne pouvait ou ne voulait pas qu'on s'insère dans son monde.

Gabriel n'était pas non plus perdu. Il existait toujours. Il avait tout de même maintenu un semblant de contact avec Léonie. Ce qu'il avait tout simplement oublié de constater, c'est que peut-être les autres membres de sa famille auraient aimé, de temps à autre, le contacter. Que peut-être d'autres personnes auraient souhaité échanger avec lui quelques banalités, ces banalités qui étaient souvent le seul moyen de lui laisser sous-entendre qu'on l'aimait, qu'on pensait à lui, qu'il nous manquait. C'était souvent la seule façon dont peuvent communiquer des personnes du même sang.

S'il y a une clé à la solution, conclut Marguerite, c'est Léonie qui la possède. Une phrase, un mot d'une conversation antérieure, un nom dans une ville à quelque part. Ça ne pouvait pas être autrement. Mais comment le retrouver?

(À suivre...)

34

C'est un mausus de bon gars

Avril 1968, plus précisément la première semaine d'avril 1968, a été lourde de conséquences pour les habitants de l'Amérique. Deux événements majeurs partagent la première page de La Liberté et le Patriote du 10 avril. Deux événements qui amènent la question: c'était ça les 60?

"Le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix 1964, est mort le jeudi 4 avril à Memphis, dans le Tennessee, très probablement victime de ce racisme contre lequel il s'était juré de lutter uniquement par la non-violence", lit-on dans le coin gauche en bas de la première page.

C'ÉTAIT LES 60

En haut de page, ce long paragraphe: *"De tous les candidats qui se sont présentés au choix des quelque 3 000 délégués libéraux réunis en congrès à Ottawa samedi dernier, c'est celui qui a paru, si l'on en croit les commentateurs, le moins poiliticien, le moins diplomate, le moins conventionnel, le moins conformiste, le moins expérimenté, le plus bilingue, le plus intelligent, le plus logique, le plus radical, le plus progressif, le plus franc, le plus personnel, le plus indépendant, le plus souriant, le plus calme, le plus énigmatique, bref, c'est celui qui a paru le plus différent qui a été élu chef du parti libéral et premier ministre du Canada."*

"Les mois à venir", poursuit le chroniqueur d'un ton optimiste, *"révèleront davantage aux Canadiens qui est l'honorable Pierre Elliott Trudeau."*

En train

Joseph P. Guay, maire de la ville de Saint-Boniface de 1960 à 1968, député libéral de 1968 à 1978, ministre du gouvernement Trudeau, sénateur depuis novembre 1978, et organisateur d'une délégation manitobaine appuyant Pierre Elliott Trudeau au congrès de la chefferie d'avril 1968, a eu l'occasion de connaître cette énigme qui nous a dit *"Welcome to the 80's!"* après l'élection fédérale de 80.

"Un nommé Tetley, membre de l'Assemblée nationale québécoise m'avait écrit, en janvier 1968, me demandant si je ne voulais pas organiser, mettre sur pied une espèce d'organisation pour appuyer la candidature de Trudeau."

"Trudeau lui-même, je ne l'avais jamais rencontré à l'époque. Mais je le connaissais par les journaux, en tant que ministre de la justice. Je savais qu'il était fort sur le français, que Pelletier, Marchand et Trudeau étaient fort sur le français. Je connaissais bien Bill Tetley par l'entremise de l'Association des maires et des préfets canadiens. Je n'ai pas été surpris lorsqu'il m'a demandé d'organiser une campagne pour Trudeau, parce que je le connaissais très bien."

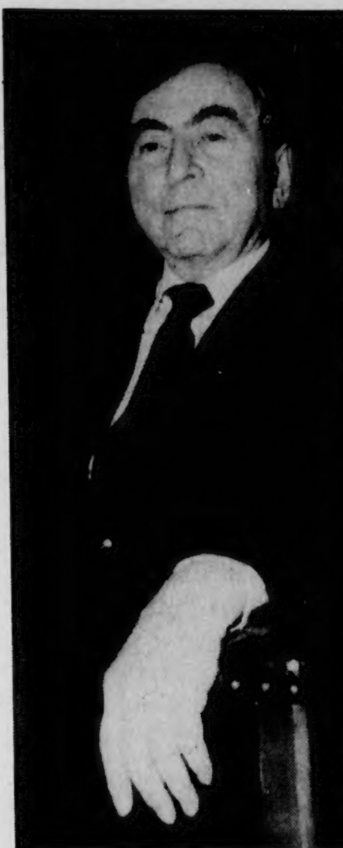
"Vient le temps d'aller à Ottawa, *'you didn't fly!'*, tu prenais le train. On était toute une gang ensemble, des supporteurs de Trudeau, et des supporteurs de Hellyer. Il y avait des divisions. La délégation Hellyer était forte au Manitoba."

Le leader

"Au Congrès, lorsqu'on est arrivé au point où le candidat que supportaient les autres a perdu, ils ont été obligés de le laisser. Le groupe manitobain s'est divisé, Roger Teillet, le député de Saint-Boniface est allé avec Winters."

"Ça a commencé toute l'affaire pour que je conteste la nomination de Saint-Boniface contre Roger Teillet. Un groupe de Saint-Boniface, y inclus tout un groupe de Collégiens, - Painchaud, Hébert, Empson -, s'est organisé pour donner une occasion à quelqu'un de se présenter contre le député en place."

"J'étais maire de Saint-Boniface, mais même à ça, Teillet n'accordait pas d'importance à ma candidature. Les jeunes ont dit: on va prendre des cartes de membres. Mais on pouvait pas en avoir. Il fallait envoyer notre monde chercher leur carte de membre au bureau de Teillet. Il y a eu 3 700 personnes à l'aréna du parc Windsor. 2 900 avaient le droit de vote. Finalement j'ai gagné la nomination, en mai 1968."



Le sénateur Joseph P. Guay. Au sujet de Duff Roblin, premier ministre du Manitoba durant les 60: "Je ne l'associe pas au parti conservateur. Je pouvais aller le voir n'importe quand. Maintenant, on siège ensemble au Sénat."

"Le fait que j'avais appuyé Trudeau a beaucoup aidé. Il y avait beaucoup d'enthousiasme qui a continué après le congrès de la chefferie. Et Trudeau était le leader du parti libéral."

"J'ai rencontré Pierre Elliott Trudeau pour la première fois au Congrès. On s'est parlé, on a jasé pour quelques minutes. Je n'ai jamais eu l'impression qu'il était pressé de me quitter."

"J'ai commencé comme député d'abord comme un type qui avait défait un ministre fédéral. Alors Pierre Elliott Trudeau m'a demandé si j'avais aucune objection qu'on nomme Teillet à un poste. Je n'avais eu aucune objection."

Au pied levé

"Trudeau, c'était un gars à qui tu n'avais pas besoin de chanter une chanson bien longue pour qu'il comprenne. C'était un homme plutôt gêné qu'autrement. Il n'était pas brusque. Lorsque quelque chose le bâdrait, souvent c'était parce qu'il était gêné."

"C'est un mausus de bon gars. J'ai toujours été sincère avec le gars. Même qu'un jour, je lui ai dit, à la suite d'un discours qu'il a donné: j'ai rien à dire. Ce n'était pas vous qui parliez, M. Trudeau. Vous êtes beaucoup mieux que ça, au pied levé. Quand vous parlez en Chambre, vous êtes meilleur."

"Toujours est-il que je reviens à mon bureau après diner et tout le monde est excité. M. Trudeau voulait me parler. Finalement, je l'ai contacté un peu avant deux heures de l'après-midi. Son message était simple: je parle en Chambre aujourd'hui. Je veux que tu sois là."

"Il a parlé sans notes. Je l'ai félicité par après. On s'arrangeait mieux ensemble après ça."

Lucien CHAPUT

La Seine a réduit son budget

On ne vivait pas uniquement de politique au Manitoba français en avril 1968. Comme en témoignent les *Liberté* de l'époque.

À Sainte-Agathe, on a fêté le 25e anniversaire de la Caisse populaire. Les résidants de ce village de la Rouge ont profité de l'occasion pour présenter une médaille du centenaire à l'abbé Adélard Couture, le "Curé Caisse-Populaire".

Dans la Montagne, les résidants de la région de Notre-Dame-de-Lourdes ont voté en faveur de l'agrandissement de l'hôpital du village. Et à Lorette, on a inauguré officiellement le nouveau magasin coopératif aménagé dans l'édifice de l'ancienne école.

La division de la Rivière Seine a réduit son budget scolaire, "les commissaires étant inquiets de l'augmentation des taxes annoncée par la municipalité". En fait, la commission scolaire avait réduit l'augmentation prévue. Elle est passée de 8,03 milles à 6,47.

À Saint-Boniface, le Cercle Molière a rafflé une bonne part des prix lors du Festival d'art dramatique du Canada, Section Manitoba. Les lauréats étaient: Claude Dorge, meilleur comédien de soutien; Roland Mahé, meilleure direction; et Carmelle LeGal, meilleure comédienne. Le Cercle avait présenté deux pièces d'Ionesco.

Un orcheste de jeunes, "Les Impacts", ensemble depuis octobre 1967, a mérité un article de fond en avril 1968. C'est là qu'on apprend que Edwin Prince, "mieux connu sous le nom Pin Pin, aime s'habiller "grub" et "mod" et aime aussi les Sultans." Les autres membres de l'orchestre étaient: Georges "Porgy" Beaudry, Gabriel "Moose" Masse, Robert "Laff" Lafrenière, et Paul "Rumpalstilts" Rémillard.

Au dixième congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, tenu à Saint-Norbert, le conférencier invité, Arthur Corriveau, directeur des programmes de langue moderne au ministère de "l'instruction publique", a déploré la baisse des inscriptions aux cours de français.

O! hasard

"Malgré un climat officiel qui semble être favorable au français, malgré la disponibilité de bons manuels fournis gratuitement, malgré tous les efforts accomplis jusqu'ici pour encourager le français dans les écoles, il faut tout de même constater que le nombre d'élèves inscrits aux cours de français diminue d'année en année", a dit l'ancien inspecteur d'école.

Enfin, les Canadiens de Montréal ont gagné encore une fois la coupe Stanley, au dépend des Black Hawks de Chicago. Et Jacques Lemoyne, chroniqueur sportif de La Liberté commentait, en avril 1968, "Je trouve que les séries pour la coupe Stanley, ça commence à devenir un peu long et j'espère qu'on changera le système rapidement. Un total possible de 51 joutes d'après-saison, c'est un peu long". (*Ne manquez pas, O! hasard, les commentaires d'André Brin sur le sujet dans ce numéro!*)

Assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires

Les caisses sous le signe de l'entraide

Les 23 caisses populaires ont enregistré une augmentation de leur actif largement supérieure à la moyenne nationale en 1985, confirmant ainsi la relance du mouvement après les années difficiles au début des 80.

L'actif est passé de 144 millions en 1984 à plus de 167 millions en 85, soit une hausse de 16 pour cent (*la moyenne nationale se situant à 10 pour cent*).

Côté sociétaires, on remarque aussi une augmentation: de 29 590 membres en 84 à 30 493 membres au 31 décembre 1985. L'année dernière a par ailleurs été marquée par deux regroupements de caisses, mis en place début 86. La caisse de South Junction est devenue une succursale de Sainte-Anne; celle d'Aubigny une succursale de Sainte-Agathe.

De plus, la caisse de Sainte-Rose fournit certains services de gestion à celle de Laurier; tandis que la caisse d'Elie assiste la caisse Louis-Riel de Saint-Laurent.

"Il est bon de constater, a noté le directeur général de la Fédération des caisses, Maurice Therrien, le niveau de coopération qui existe entre les caisses populaires dans de telles situations".

Cet esprit d'entraide est ressorti lors de l'assemblée annuelle de la Fédération (*samedi 12*) lorsqu'une majorité des 43 délégué(e)s présents (*sur 46 possibles*) a approuvé l'établissement d'un "processus permettant de faciliter l'accès aux services informatisés" aux sept caisses qui ne sont pas encore branchées sur le système Télé-Pop.

Il s'agit des caisses Caritas (*42 membres*), Haywood (*446*), Letellier (*249*), Louis-Riel (*493*), Otterburne (*184*), Saint-George (*381*) et Saint-Joseph (*234 membres*).

La vraie question

Si les sept petites caisses, pour lesquelles l'informatisation n'est pas vraiment rentable, décident de se joindre au système informatisé, il en coûtera 50 000$ par an durant les trois prochaines années aux 16 caisses branchées sur Télé-Pop. Cette volonté de subventionner des petites caisses démontre à quel point les responsables des caisses sont sensibles aux développements de l'informatique.

"Bouder le développement technologique serait adopter une position difficilement défendable, a indiqué Maurice Therrien. La vraie question est de savoir comment participer à ce phénomène sans se faire détruire". La mise en place de guichets automatiques continue à faire l'objet d'études.

Outre les besoins en informatique, "la question de la francisation de certaines caisses sera définitivement un dossier très important cette année" a commenté le président réélu, Normand Collet.

L'utilisation de la langue française avait été largement discutée l'automne dernier à l'occasion du colloque ***Réflexion 85***. À la suite de ce colloque, une série de critères précis ont été élaborés, puis adoptés par les délégué(e)s à l'assemblée annuelle.

Bien que "la grande majorité des caisses n'ait aucun problème à se conformer aux critères établis", a précisé Normand Collet, un échéancier "raisonnable" est prévu pour les caisses qui ne répondent pas aux normes. Pour le président, "raisonnable" signifie de un à 3 ans. Pour des raisons "d'assimilation, de milieu anglophone" Sainte-Rose et Elie sont deux caisses qui devront procéder à une certaine refrancisation. "On ne pratique pas une approche *coup de masse, débrouillez-vous!* Au contraire, on veut assurer l'appui nécessaire aux caisses. On veut vraiment aider les employés qui auraient des difficultés en français" a ajouté Normand Collet.

Ce désir de formation n'est d'ailleurs pas limité aux employés peu fonctionnels en français. La formation des administrateurs bénévoles et des employés continue d'être une priorité des responsables du mouvement. 10 000$ ont été votés pour ces besoins en 1986.

Bernard BOCQUEL



Délégué(e)s et Observateurs ont entendu les recommandations du conférencier, l'économiste agricole Gérard Therrien.

"Je dis aux gérants des caisses: exiger des bilans financiers des producteurs. Il est important de déterminer comment ils prévoient absorber leurs dépenses. Il faut affiler le crayon et questionner toute forme d'expension. Il faut aussi encourager vos clients à se servir des agronomes."

"Pour les agriculteurs, les dépenses courantes sont importantes, mais les dépenses en capital sont extrêmement importantes à surveiller. La question n'est pas: qu'est-ce que tu aimes, mais qu'est-ce que tu as besoins?"

Six autres points à noter

Suite à l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires, il faut aussi signaler:

- Dans l'ensemble, les caisses connaissent une grosse demande d'emprunts, surtout en milieu urbain. "Les caisses doivent aller chercher davantage de dépôts si elle veulent continuer à prêter au rythme où elles le font actuellement", a souligné Maurice Therrien, le directeur général.

- Les caisses doivent faire face à une concurrence toujours plus marquée, ce qui amène les caisses à fonctionner avec une marge d'opération de plus en plus serrée. La marge d'un prêt hypothécaire d'un an tourne autour de 1 pour cent. "Ceci veut donc dire que les caisses doivent, avec des revenus réduits, être très efficaces et rentables dans chacune de leurs opérations si elles veulent donner le même niveau de services à leurs membres" a commenté Maurice Therrien.

- Fait exceptionnel, il n'y a pas eu d'élections au conseil d'administration. Normand Collet (*Saint-Boniface*) et Jos Legault (*Elie*) ont été réélus sans concurrence pour un mandat de 3 ans. Raymond Cormier (*La Salle*) remplace Maurice Gobeil (*Lorette*). Les autres membres sont: Louis Bernardin (*Sainte-Anne*), Gérald Dorge (*Saint-Boniface*), Lorette Cenerini (*Lourdes*), Louis Gosselin (*Saint-Malo*), Louis Molin (*Ile-des-Chênes*) et Roland Philippe (*Saint-Claude*). "C'est peut-être que les choses vont assez bien, ou c'est tout simplement une coïncidence" a expliqué Normand Collet.

- Le projet de loi régissant les caisses populaires devrait finalement passer durant la prochaine session législative. Deux changements importants devraient être introduits: le statut de membre associé (*pour permettre aux anglos de devenir membre sans droit de vote*) et la possibilité pour chaque caisse de déterminer le montant de la part des membres (*actuellement fixée à 5$*). Ce dernier changement permettra la mise en place d'un programme d'équité pour les caisses. L'équité, c'est les surplus accumulés + la valeur des parts des membres.

Autrement financée

- Sans entrer dans des considérations techniques, la Fédération, à compter de mai 86, sera financée autrement. Avant elle prélevait une bonne part de ses revenus à même les marges de bénéfices. Maintenant, les caisses verseront une cotisation en fonction du montant de leur actif.

- Les caisses pops, à l'approche du 50e de la fondation de la première caisse à Saint-Malo, se sont engagées à appuyer financièrement un projet de recueil historique entrepris par le Conseil de la coopération du Manitoba.

Que fait le Conseil de la coopération du Manitoba? Son président, Louis Molin, l'explique en TRIBUNE LIBRE. Voir page 22-26.

Ne prenez pas votre dentiste pour un pompier ou pour un monstre!

Inutile d'appeler le service d'incendie tant que le feu n'est pas déclaré, mais n'attendez pas la rage de dent pour tout avouer à votre dentiste!

Même si vous ne souffrez pas, vous devez le consulter régulièrement, et ceci pour plusieurs bonnes raisons.

D'abord, il est préférable de traiter le mal à la racine. Votre dentiste peut détecter les problèmes bien avant vous. Ils sont faciles à soigner au début et les difficultés peuvent être réglées beaucoup plus rapidement. À moindres frais...

Ensuite, en prenant bien soin de ses dents, en les nettoyant correctement, on combat **la plaque dentaire** mais on ne déloge pas **le tartre** pour autant: seul un équipement professionnel peut y parvenir.

Enfin, vous n'aurez plus aucune raison d'avoir peur de votre dentiste puisqu'il n'aura pas de grosses réfections à effectuer. Sans douleur.

Près du tiers des Canadiens éprouvent, en effet, une certaine crainte à l'idée de se rendre chez le dentiste. Une crainte de moins en moins fondée: les techniques modernes de soin dentaire sont nettement moins douloureuses qu'auparavant et un bon dentiste ne doit pas vous culpabiliser si vous avez négligé votre mâchoire.

Ce sentiment de frayeur se développe souvent dès l'enfance. Il est donc important que la première visite de votre enfant chez le dentiste, vers l'âge de trois ans, ne soit pas associée à la douleur. Il ne faut donc pas attendre l'urgence. Évitez de lui dire "ça ne fera pas mal".

Mais la santé dentaire, ce n'est pas seulement l'affaire des enfants. Sur 100 Canadiens, 94 souffrent à un moment ou un autre de périodontite, ou maladie des gencives. Si on la néglige, elle entraîne la perte des dents. C'est le cas chez 70 pour cent des adultes.

Ses signes avant-coureurs sont notamment le saignement des gencives quand on nettoie les dents, la sensibilité ou l'enflure des gencives, la mauvaise haleine persistante, la sensation d'une pression entre les dents, après les repas.

Là encore, il faut que le dentiste intervienne rapidement car il n'est pas normal que les dents tombent quand on vieillit. L'âge n'y est pour rien, seulement la négligence...



Stéphane JARRE

SANTÉ

Où avais-je la tête?

*J'ai commis un lapsus en baptisant le docteur **Armand Boisjoli**, psychiatre, d'un tout autre prénom (André) dans l'article "santé" sur le moral de vos enfants (La Liberté du 11 au 17 avril). Notre esprit est parfois bien encombré... Toutes mes excuses!*

Que faire dans les pires moments?

En cas d'urgence, inutile de serrer les dents. Voici ce qu'il faut faire, avant de se précipiter chez le dentiste, face aux problèmes suivants:

Mal de dents: Premièrement, se rincer la bouche avec de l'eau tiède. Puis, avec de la soie dentaire, enlever toute particule de nourriture entre les dents. S'il y a enflure, appliquer une compresse *froide* sur la joue. **Ne jamais mettre de l'aspirine sur la partie enflammée.**

Dent ébréchée ou brisée: Se rincer la bouche avec de l'eau tiède pour en déloger autant de poussière que possible. Appliquer une compresse *froide* sur la figure pour maîtriser l'enflure.

Dent tombée: D'abord, essayer de remettre la dent en place et de l'y maintenir. Si ce n'est pas possible, mettre la dent dans du lait ou de l'eau et courir aussitôt chez le dentiste.

Perte d'un plombage: Protéger temporairement la dent en bouchant la cavité avec de la gomme sans sucre (la gomme sucrée causera sans doute de la douleur).

Objet coincé entre les dents: Essayer de retirer l'objet avec de la soie dentaire. Y aller délicatement, en faisant attention. Ne jamais se servir d'épingle ou d'objet pointu; on pourrait se blesser la gencive ou égratigner la surface de la dent.

Le dilemme du compositeur

«Enseigner, j'ai ça dans le sang» a tout de suite tranché Rémi Bouchard. C'était évident. En jasant avec lui, il avait l'obligeance d'interrompre son récit, à intervalles réguliers, le temps de me laisser griffonner la dernière citation.

Mais ces temps-ci, le professeur de piano le plus respecté de Neepawa a autre chose dans le sang. La composition. Bien qu'il pratique cet art depuis les années 50, les dernières années se sont avérées les plus fructueuses.

La série des ***Chansonniers***, publiée récemment par les Éditions du Blé, vantait cinq compositions originales de Rémi Bouchard. Deux de ces oeuvres ont été exécutées voilà quelques semaines dans le cadre du concert de l'Association des compositeurs Manitobains, dont Rémi Bouchard est le seul membre francophone.

Mais retournons d'abord à la source. Ce sont les Soeurs de la Présentation de Marie qui lui ont inculqué sa toute première formation en piano. "Vers l'âge de quinze ans, je savais que je voulais enseigner la musique. J'adorais ça, le soir, écouter la radio de CBC, qui diffusait un concert en provenance de New York. C'était comme une aventure!" s'est exclamé le natif de Laurier.

À vingt ans, un diplôme d'enseignant de musique en poche, le jeune professeur s'établissait à Neepawa, pour combler le vide laissé par un professeur de piano déménagé en Ontario.

"À cette époque, je composais des chansons uniquement pour mes élèves. Ensuite, je composais plutôt pour moi-même, afin d'exprimer des sentiments qu'on ne peut transmettre en paroles. En 1973, j'ai obtenu une bourse du Conseil des Arts pour publier deux de mes oeuvres à Toronto."



Rémi Bouchard est le seul francophone membre de l'Association manitobaine des compositeurs.

Les érudits de musique vous diront que Rémi Bouchard compose dans le style romantique, tandis que les profanes lui colleront toute suite l'étiquette de compositeur de musique classique. Son oeuvre consiste généralement en morceaux pour piano, ou d'accompagnements au piano pour le cor, la clarinette, la trompette, le hautbois, le violon ou le trombone.

Une ténacité endurcie

Le dilemme du compositeur "classique", Rémi Bouchard, l'a bien compris. "Pour se faire connaître, il faut faire publier ses compositions, et pour se faire publier, il faut être connu."

C'est un cercle vicieux typique, mais assaisonné d'une embûche supplémentaire. Il n'y a qu'une maison d'édition qui publie de la musique au Manitoba, les Éditions du Blé. Voilà donc pourquoi, depuis une quizaine d'années, Rémi Bouchard publie lui-même ses oeuvres, un projet, concède-t-il, qui est "peu rentable".

Son désir de composer et sa ténacité endurcie par les événements ont enfin commencé à lui rapporter des dividendes. Voilà six ans, l'Association des compositeurs manitobains l'invitait à devenir membre. Les Éditions du Blé l'ont reconnu dans son ***Chansonnier***. L'Association des festivals des arts du Manitoba l'a honoré dernièrement en incluant deux de ses oeuvres au programme 85-86 des festivals de musique manitobains.

L'enseignant quinquagénaire, qui partage son expertise entre le piano et la salle de classe à l'école élémentaire, n'est plus du tout sûr si son titre correspond à ses désirs. "Voilà dix ans, j'aurais affirmé sans hésitation que l'éducation était mon premier intérêt, mais dernièrement, en toute franchise, je dois avouer que c'est la composition qui est à l'avant-plan."

Et pourquoi pas? À la suite du concert de l'Association des compositeurs manitobains, un organisme qui compte parmi ses membres plusieurs docteurs et maîtres en musique, les critiques ont couvert de louanges le morceau de Rémi Bouchard intitulé **l'Ave de Riel**.

À l'heure actuelle, le compositeur-enseignant-publicateur couve un projet prometteur. C'est une collection de morceaux, résumés sous le titre ***Souvenirs***, qui évoquent ses souvenirs d'enfance. Dans quelques mois, le bouquin sera disponible dans la boutique Tredwell's, où ont été distribuées la plupart de ses publications.

Mais la publication d'oeuvres ne signifie pas qu'on puisse en vivre. Ceux qui vivent de la composition de musique "classique" au Canada sont rares comme les valses à cinq temps. Les aspirations sont donc modestes. Rémi Bouchard n'a jamais eu l'intention de s'enrichir en composant.

Son seul vrai souhait, c'est de "pouvoir continuer à composer au même rythme. Des fois, les idées, les inspirations peuvent bloquer."

"Tu sais", m'a-t-il franchement avoué comme je franchissais le seuil de la porte, "le secret de tout compositeur, c'est de ne pas trop rêver, ne pas se faire trop d'illusions. C'est la seule façon d'éviter les déceptions."

Jean-Paul MOLGAT

SAINT-PIERRE EN SUCRE ET CHANSONS

"Le sirop d'érable du Manitoba a un petit goût spécial", évalue Henri Desharnais. "Il est meilleur que celui du Québec. Il a un petit goût d'amande, de noyau de cerise."

C'est ce que pourront constater les personnes qui se rendront à Saint-Pierre-Jolys le dimanche 20. Car le Comité du Musée organise une cabane à sucre sur le terrain du "Vieux Couvent".

Déjà presque une centaine de gallons de sève a été transformée en sirop. "Le Comité a une bâtisse qu'il a acheté avec le vieux Couvent. On a patenté une fournaise à bois et des bouillotes. On fait bouillir 15 gallons à la fois. Ça prend de 30 à 40 gallons de sève pour avoir un gallon de sirop."

Si le temps coopère, les visiteurs pourront assister à la confection de sirop d'érable, "si on a de l'eau d'érable," explique Henri Desharnais. "L'eau d'érable, ça ne se conserve pas longtemps. Alors ce que ça va prendre, c'est qu'il faut que ça gèle dans la nuit et qu'on ait un matin chaud, ensoleillé, pour que les érables coulent."

L'ACCENT

Bon temps, mauvais temps, on pourra goûter au sirop d'érable de la Rivière-aux-Rats. Il y en a déjà quelque quatre gallons de prêts. En plus, le Comité du Musée a invité des musiciens de la place pour divertir les visiteurs.

Ronald Valois, Jacqueline Roy, (une "petite Préfontaine de Saint-Pierre"), Albini Pilotte, dont "la voix est d'une justesse incomparable", et sa "petite soeur", Yvette Carrière, seront à l'affiche durant l'après-midi (*de 16h à 22h*).

Le tout se déroulera sur le terrain du Vieux Couvent. "À moins qu'il pleuve des clous de quatre pouces", ajoute Henri Desharnais. "Et si c'est ça, on les ramassera!" Il y a beaucoup d'espace à l'intérieur du "Vieux Couvent", ajoute Henri Desharnais d'un ton plus sérieux. Assez pour accommoder tout le monde.

Lucien CHAPUT

PREMIÈRES DÉTAILLÉES

On se retrouve sur une ferme, quelque part dans la Prairie canadienne. On nous présente un homme qui a mis de côté ses rêves et ses ambitions pour s'occuper de sa mère et de sa soeur aînée.

Voilà que sa plus jeune soeur, après avoir vagabondé à travers le monde, vient bouleverser la routine des trois. Et met en cause leur quiétude.

Il n'y a pas lieu de s'y tromper. Ce n'est pas une famille ordinaire, concède Maureen Hunter, auteure de **Poor Uncle Ernie in his Covered Cage**, la dernière production de Agassiz Productions. Par contre, c'est une situation qui permet d'étudier les forces destructives et constructives présentes dans tout milieu familial.

Auteure d'ici

C'est la première fois qu'une pièce signée Maureen Hunter est présentée. Originaire de Indian Head en Saskatchewan, l'auteure a été journaliste au défunt Winnipeg Tribune de 1971 à 1973, et cinq ans au quotidien de Saskatoon. Depuis trois ans, elle se consacre à l'écrit littéraire. Elle travaille présentement sur une pièce pour enfants qui sera montée par le Prairie Theatre Exchange à l'automne.

Poor Uncle Ernie, d'une durée de deux heures environ, est présentée, jusqu'au 27 avril, au Prairie Theatre Exchange. Agassiz Productions a comme mandat de présenter des pièces inédites d'auteur(e)s d'ici.

L.C.

Le Nellie McClung Theatre s'ouvre

Qu'il ne soit pas dit qu'il n'y a pas de théâtre pour tous les goûts à Winnipeg. Prenons la compagnie Nellie McClung Theatre comme exemple.

Depuis 1968, cette compagnie de théâtre féministe n'a pas manqué à l'appel. Cela lui confère la distinction d'être la plus ancienne compagnie de théâtre féministe au Canada, souligne Mildred Lamb, écrivaine et membre fondatrice de la compagnie.

Si leurs présentations n'ont pas fait l'objet de beaucoup d'attention dans les journaux winnipégois, c'est pour deux raisons. La satire politique n'est pas toujours bien reçue par le *mainstream* culturel de la capitale manitobaine.

Aussi, cette compagnie de 25 bénévoles, qui écrit et met en scène des saynètes très politiques, se présente ordinairement devant des auditoires très précis: les associations de femmes, les écoles, les groupes communautaires, les syndicats.

Par contre, depuis l'an dernier, la compagnie Nellie McClung Theatre organise une soirée de théâtre pour le grand public. Intitulée tout simplement "**The Second Revue**", cette soirée de chants et de satire politique aura lieu les 2 et 3 mai au Gas Station Theatre.

Les successeurs de la suffragette manitobaine Nellie McClung sauront sans doute donner une interprétation "unique" à ce qui se passe actuellement aux Philippines et en Afrique du sud. Sans oublier les questions canadiennes de l'heure comme les sterilets et le premier ministre Brian.

L.C.

EXPO au CCFM

Les expositions se suivent sans temps mort au Centre culturel franco-manitobain. Après Claude Perreault, voilà Rachel Vachon. Du 23 avril au 11 mai.

L'exposition de Rachel Vachon, une artiste native de Beauce, promet d'être variée, puisqu'elle utilise plusieurs médias: la peinture à l'huile, l'acrylique, la sculpture et le collage.

D'après les critiques, Rachel Vachon possède "un style personnel où elle transcrit sa propre vision avec un raffinement tout particulièrement sensible dans la touche picturale".

ÉTÉ ET PÉRIL

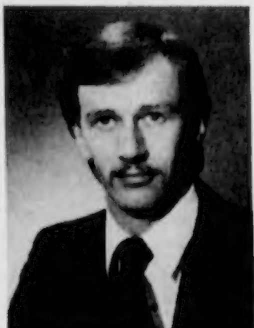
Comme c'est pas à chaque jour que deux films français assez récents passent sur le grand écran à Winnipeg, signalons la venue de Péril en la demeure et de l'Été meurtrier..

L'occasion? La soirée cinéma de l'Alliance française du Manitoba, vendredi 2 mai à 19h00 au Cinéma Main.

Péril en la demeure est un drame policier écrit et réalisé par Michel Deville. (*1984; 100 minutes*), Avec: Christophe Malavoy, Nicole Garcia, Anémone, Michel Piccoli et Richard Bohringer.

L'été meurtrier est un drame psychologique réalisé par Jean Becker. (*1982; 130 minutes*). Avec: Isabelle Adjani, Alain Souchon, Suzanne Floh, Maria Machado, Michel Galabru et François Cluzet.

NOMINATIONS CN



R.T. Giesbrecht



G.J. Keon



G. Tuck

Les nominations de Ronald T. Giesbrecht, Gregory J. Keon et Gerald Tuck aux postes de représentants, ventes et services, à Winnipeg, sont annoncées par G.D. Chase, directeur, ventes et services pour les districts du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario du CN. Dans leurs nouvelles fonctions, ils sont chargés des ventes et des services wagons complets, conteneurs, intermodaux et du ferroutage.

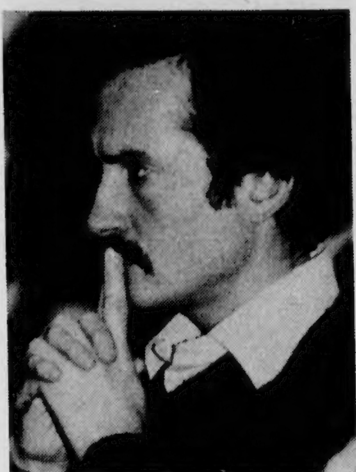
Les clients communiquent avec eux en composant (204) 946-2375, 946-2432 ou 946-2291.

Journée mondiale de Prière pour les Vocations

Chaque année, le Dimanche du Bon Pasteur est choisi par l'Église universelle pour être une Journée de prière pour les vocations consacrées. Cette année, ce dimanche tombe le 20 avril. À cette occasion, la Commission diocésaine des Vocations du Diocèse de Saint-Boniface a rassemblé les articles qui composent cette page.

Quelques mots sur la Commission diocésaine des Vocations (C.D.V.). Elle est formée de plus de vingt personnes. D'abord, il y a onze religieuses représentant diverses communautés oeuvrant dans le diocèse. Leur présence suggère tout un évantail de services rendus par des femmes dans notre diocèse. Ensuite, à la C.D.V. siègent un membre de la Société des Jésuites, et de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, cinq prêtres diocésains représentant cinq zones du diocèse, une dame de l'Institut séculier Groupe Monde et Espérance, un couple marié pour apporter le point de vue des parents, et enfin trois universitaires parlant au nom des jeunes.

Chaque mois, cette Commission se réunit. On prie et on mange ensemble, et ensuite on en arrive à la réunion formelle où les membres s'informent mutuellement des activités d'un peu partout qui concernent les jeunes et les vocations. Plusieurs membres de la C.D.V. sont actifs dans des organismes tels que Recherche de Maturité Chrétienne et T.E.C., organismes qui aident les jeunes à grandir dans leur foi. D'autres acceptent de donner des témoignages dans les écoles ou en paroisse. Ensuite, la C.D.V. se donne des projets bien à elle: la distribution de ressources pour la Journée de Prière, des émissions à la télé communautaire, des rassemblements de jeunes, des fins de semaine de réflexion vocationnelle et enfin le rappel à tous par des cartes de prière qu'il faut prier pour les vocations.



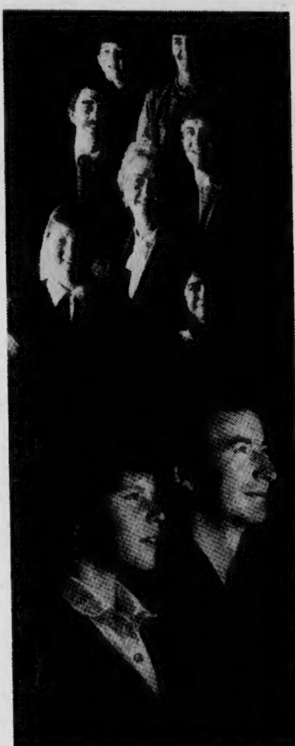
Marcel Chaput, président de la Commission Diocésaine des Vocations, prononcera l'homélie à la Cathédrale le dimanche 20 avril.

La Journée de Prière pour les Vocations veut rappeler à tous que l'Église a encore besoin de prêtres, de religieux et religieuses, de diacres, de missionnaires et de laïcs engagés au service de l'Église. Les prêtres sont des rassembleurs, les religieux et religieuses sont témoins de la présence de Dieu dans le monde, les missionnaires annoncent la Bonne Nouvelle.

Il est important que ces états de vie soient discutés dans les familles afin que les jeunes découvrent ce que la vie les appelle à être. Il est important que les jeunes découvrent qui est Jésus-Christ et qu'ils apprennent à converser avec lui dans la prière. Ainsi, ils vont développer une spiritualité bien personnelle qui va pouvoir les guider et les soutenir à chaque tournant de leur vie.

La C.D.V. espère que ces articles vont aider quelque peu à aimer et apprécier les diverses vocations à une vie consacrée à Dieu.

Marcel Chaput, prêtre



Prière pour les vocations

O Jésus, Bon Pasteur, accueille notre louange et notre humble remerciement pour toutes les vocations que, par ton Esprit, tu donnes continuellement à ton Église.

Assiste les évêques, les prêtres, les diacres, les missionnaires et toutes les personnes consacrées; fais qu'ils donnent l'exemple d'une vie vraiment évangélique.

Rends forts et persévérants dans leur résolution ceux qui se préparent au ministère sacré et à la vie consacrée.

Multiplie les ouvriers de l'Évangile pour annoncer ton nom à toutes les nations.

Garde tous les jeunes de nos familles et de nos communautés, accorde-leur promptitude et générosité pour te suivre.

Tourne aujourd'hui encore ton regard sur eux et appelle-les.

Donne à tous les appelés la force de tout laisser pour ne choisir que Toi qui est l'Amour.

AMEN

Jean-Paul II

Journée Mondiale de Prière pour les Vocations le dimanche 20 avril 1986

Teens Encounter Christ

T.E.C. (**T**eens **E**ncounter **C**hrist) est un mouvement de jeunesse catholique, originaire des États-Unis, et qui se continue ici au Manitoba depuis dix ans.

La majorité des participants sont des jeunes de 16-17 ans ou plus, ainsi que des jeunes travailleurs et des universitaires. Cependant, des gens de tout âge peuvent participer.

Tu te demandes peut-être ce qui se passe pendant une fin de semaine de T.E.C. Bien, il y a des causeries et des partages, présentés surtout par des jeunes adultes. Il y a des temps de discussions, des temps pour chanter et rire, ainsi que des temps pour réfléchir et prier. Pendant la fin de semaine, nous célébrons l'Eucharistie et la Réconciliation, et nous célébrons le Seigneur par divers para-liturgies. En fait, les participants vivent une expérience chrétienne ensemble, et tout en la vivant, ils ont l'occasion de discuter de leur vie chrétienne avec d'autres de leur âge.

Et tu te demandes: "ça dure combien de temps?" Bien, ça dure trois jours pleins: du matin du premier jour, au souper du troisième jour.

Ça t'intéresse encore? Alors voici un peu plus d'information. Au Manitoba, jusqu'à présent, les fins de semaine de T.E.C. se déroulent en anglais seulement. Il y a deux centres: Winnipeg et Dauphin. Le prochain T.E.C. aura lieu à Winnipeg les 17-18-19 mai 1986.

Armand Legal, o.m.i.

Si tu veux plus d'information, adresse-toi à:

Golden Valley T.E.C.
Box 123
Dauphin (Manitoba)
R7N 2T9
638-6760

ou Golden Boy T.E.C.
601, rue Aulneau
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2V5
453-7229

«Recherche d'une Maturité Chrétienne»

est une fin de semaine pendant laquelle les jeunes de 15 ans et plus font l'expérience d'une communauté chrétienne animée de l'esprit et de l'amour du Christ.

Ce qui rend la fin de semaine unique, c'est que ce sont des jeunes qui parlent à des jeunes, partageant leur découverte de Jésus-Christ ainsi que leur désir d'une vie chrétienne authentique.

Désires-tu trouver un sens à ta vie? Viens faire l'expérience de rencontrer Jésus-Christ.

Directrice: Soeur Marie Moquin, fille de la Croix
Aumônier: M. l'abbé René Chartier

Retraite de discernement vocationnel Galilée

Cette retraite de discernement personnel/spirituel vise le discernement d'une vocation religieuse, laïc consacré ou sacerdotale. Elle s'adresse surtout aux 19, 20 ans ou plus, hommes et femmes, étudiants à l'université ou employés sur le marché du travail.

Une retraite de discernement comprend naturellement les phases suivantes: la première vise à comprendre le sens du discernement et ses divers éléments; la deuxième à identifier, clarifier et exprimer sa propre expérience de foi en Jésus-Christ comme base de discernement spirituel; la troisième cherche à évaluer les attitudes nécessaires au discernement; la dernière, enfin, est une discussion ouverte se rapportant aux questions et aux applications pratiques, la direction spirituelle, par exemple. Pour chaque phase décrite plus haut, voici une méthode que nous avons trouvée utile: une solide présentation, une réflexion personnelle et priante sur un exercice précis; un partage en petits groupes.

On a besoin de deux jours pour cette expérience. La session d'ouverture commence à 19h (le vendredi généralement) et se termine vers 16h30 le surlendemain (dimanche). La célébration du sacrement de Réconciliation et la célébration Eucharistique font essentiellement partie de cette expérience.

Une retraite de discernement vocationnelle (en anglais) sera offerte les 2-3-4 mai, au 601, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Pour plus de renseignements, s.v.p. appeler Armand LeGal, o.m.i., au 453-5368 ou Cécile Fortier, m.o., au 452-5532.

Sr Cécile Fortier, m.o.



Jeunes manitobains en Congrès Vocationnel au Québec

2e rangée: René Vielfaure, Kevin Brosseau et Christian Delaquis
1ère rangée: Jeannine Sorin, Marcel Damphousse, Nicole Gautron, Michel Nault, Bernadette Grégoire et Jules Rocque.

À votre attention

Vous trouverez au Centre de Pastorale deux cassettes Vidéo sur les Vocations.

Venez & Voyez
Jeunes face à la vie aujourd'hui

Elles sont disponibles en VHS et en Beta. Vous n'avez qu'à appeler le **237-9851, poste 231** et réserver.

Kiosques Vocationnels

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse Cathédrale organisent une activité spéciale pour la Journée Mondiale de prière pour les Vocations, le 20 avril prochain.

À cette occasion, toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes du diocèse sont invitées à monter un kiosque, au sous-sol de la Cathédrale, étalant les oeuvres et les activités de leur communauté respective.

Après chacune des messes dominicales, y inclus celle du samedi soir, l'assemblée est invitée à descendre au sous-sol pour visiter, consulter et partager tout en dégustant café et beignes.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

AVRIL

Winnipeg: Agassiz Theatre présente Poor Uncle Ernie in His Covered Cage de Maureen Hunter au Prairie Theatre Exchange, 160 rue Princess jusqu'au 27 avril à 20h00.

Vendredi 18

Saint-Vital: Veillée métisse organisée par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba à 20h30 au 26, avenue Molgat à Saint-Vital (233-6524).

Saint-Boniface: K.D. Lang ' The Reclines, à 20h00, au Rendez-Vous (284-5150).

Samedi 19

Lorette: session d'information organisée par la Ligue féminine catholique sur le thème: les femmes au foyer vivant en milieu minoritaire. À l'école secondaire, de 9h30 à 16h00 (France: 233-5183).

Saint-Boniface: finales provinciales du concours d'art oratoire organisé par Canadian Parents for French au Collège de Saint-Boniface de 9h00 à 15h00 (222-1874).

Winnipeg: Le Manitoba Puppet Theatre présente Give Away Dance à la Galerie d'Art de Winnipeg à 13h00 et 16h00 jusqu'au 20 avril. (942-1639)

Dimanche 20

Parc Windsor: Souper paroissial organisé par les Saints-Martyrs-Canadiens à 16h30 et à 18h30, 289, avenue Dussault. Billets en vente à l'avance (253-4564 ou 2566-5328).

Saint-Lazare: Bingo-marathon organisé par les Chevaliers de Colomb en faveur des missionnaires originaires de Saint-Lazare. De 14h00 à 22h00, salle communautaire (683-2269).

Winnipeg: Actors' Showcase présente Peter and the Wolf au Gas Station Theatre, 445 River, à 13h00 et 15h30, (947-0394).

Saint-Pierre-Jolys: cabane à sucre au Vieux couvent, organisée par le Musée, entre 16h00 et 22h00.

Winnipeg: concert à la salle du Centenaire à 14h30 avec les groupes: Winnipeg Brass Quintet, Aerial Perch Act, WASO Choir et les Portuguese Dancers.

Aubigny: partie de cartes à la salle Normandin à 14h00. Ensuite souper puis bingo.

Saint-Norbert: réunion générale du Comité culturel à la Sacristie de l'Église St-Norbert, après la messe de 10h30. Un petit déjeuner sera servi.

Mercredi 23

Saint-Boniface: les 4e, 5e et 6e de Howden présentent Pinocchio à 19h30 (257-0656).

Saint-Lazare: Présentation des travaux de l'année par les membres du Club 4H à 19h00 à la salle communautaire (Liliane Huberdeau -683-2248).

Saint-Boniface: vernissage de l'exposition de Rachel Vachon au Centre culturel franco-manitobain à 20h00. Jusqu'au 11 mai. (233-8972)

Jeudi 24

Transcona: "Shower" paroissial à 19h30 au Centre culturel Assomption, avec parade de mode et prix d'entrée.

Saint-Norbert: soirée/conférence "Commewnt guider l'enfant vers l'autodiscipline" à la bibliothèque de l'École Noël-Ritchot, à 19h30. La Conférencière sera Jeannette Filion-Rosset, psychologue.

Saint-Boniface: les 4e, 5e et 6e de Howden présentent Pinocchio à 19h30 (257-0656).

Winnipeg: Filthy Rich de George Walker au Manitoba Theatre Centre à 20h00. Jusqu'au 17 mai. (956-1340)

Vendredi 25

Saint-Boniface: conférence de Gérald Godin, député du Parti québécois, à 20h au Collège universitaire dans le cadre du colloque «Demain, la francophonie en milieu minoritaire?».

Samedi 26

Winnipeg: Actors' Showcase présente Peter and the Wolf au Gas Station Theatre, 445 River, à 13h00 et 15h30 jusqu'au 27 avril, (947-0394).

Lundi 28

Saint-Vital: au centre d'achat, la 26e vente de livres du Children's Hospital Book Market. Jusqu'au 10 mai. (475-5866).

MAI

Vendredi 2

Winnipeg: Nellie McClung Theatre présente une soirée de saynètes politiques au Gas Station Theatre, 445 River, jusqu'au 3 mai à 20h00. (774-4180)

Sainte-Agathe: Banquet de fin de saison des Knights de Sainte-Agathe à la salle paroissiale dès 18h00. Orateur invité: Eddie Shack. (882-2171 et 882-2145)

Winnipeg: soirée cinéma de l'Alliance française. Péril en la demeure et l'été meurtrier, à 19h00 au Cinéma Main.

Mercredi 7 mai

Winnipeg: spectacle du Ballet royal de Winnipeg à la salle du Centenaire. Jusqu'au 11 mai. (956-0183). Entre autres, une première winnipégoise: Nuages.

Lundi 12

Saint-Boniface: L'assemblée annuelle des Danseurs de la Rivière-Rouge au Rendez-Vous, 768, Taché, à 19h30. (233-4503)

Les raisons d'espérer pour le VOL 86-87

Pour les quelque huit mille spectateurs qui ont assisté au dernier match des Jets, ce fut une fin inappropriée. Un match enlevant, du jeu serré et un gardien formidable. Du nouveau pour les Jets 85-86.



André BRIN

VOL 85-86

Le vol 85-86 n'a jamais quitté l'aéroport. Les espoirs de début de saison n'ont été que ça, des espoirs. Personne n'a surpris et presque tout le monde a déçu.

Il y a des Jets en particulier qui voudront oublier très vite la saison 85-86. Thomas Steen a disparu après le camp d'entraînement et n'a jamais retrouvé son jeu de l'an passé. Laurie Boschman n'a rien fait qui vaille dans la deuxième moitié de saison et a disparu en séries.

Deux transactions de début de saison n'ont pas aidé la cause des Jets. Mario Marois a tout de suite dit qu'il ne voulait pas jouer à Winnipeg. Sur la glace, il l'a prouvé.

Le pauvre Ray Neufeld s'est tanné de la presse winnipégoise qui n'a jamais cessé de lui parler de son prédécesseur, Dave Babych. En somme, il a fait ce qu'on pouvait attendre de lui. Si on s'attend à ce qu'il joue à la Babych, on rêve. Donnons-lui cependant une chance. Il n'a pas demandé à être échangé pour Babych.

Dans les filets, Hayward a fait une imitation parfaite d'une passoire. Tout passait entre ses jambes, et Hayward ne s'est jamais retrouvé. "Danger Dan" Bouchard a bien joué lorsqu'on lui a fait confiance. Il n'a pas participé aux cinq derniers matchs de la saison. Ensuite, il s'est retrouvé dans le filet pour le premier match des séries. Les résultats ne lui ont pas souri.

Pour la deuxième saison de suite, Marc Behrend a démontré qu'il n'est pas près pour jouer dans la ligue nationale, ni dans certaines ligues juniors.

Les deux meilleurs gardiens du camp d'entraînement en septembre auront une deuxième chance l'an prochain. Daniel Berthiaume, le gardien sensation de la dernière rencontre des Jets est déjà le favori pour décrocher le premier poste. Pokey Reddick a connu une très bonne saison à Fort Wayne. Les Binkley, l'entraîneur des gardiens des Jets, a beaucoup confiance dans ces deux-là.

Ce qui fait peur est qu'on fasse confiance à deux jeunes. J'ai de la misère à voir tomber toute cette responsabilité sur les épaules frêles de Berthiaume. Il est listé à 149 livres, mais c'est trompeur. Dans le vestiaire, on aurait cru qu'un des jeunes partisans à la porte avait pu rentrer. Mais pour ce qui est de talent, il n'y en a pas de plus grand chez les Jets.

En danger

Berthiaume est un des signes encourageants pour l'an prochain. Dave Ellett a connu une bonne fin de saison et sera un pilier pour les Jets l'an prochain. Bobby Dollas et Brad Berry ont fait leurs preuves. Peter Taglianetti pourrait être un défenseur solide dès l'an prochain. En plus, Frederik Olausson est considéré comme le défenseur le plus prometteur en Europe de l'ouest. À la défense, c'est encourageant.



Un gardien de but repêché ?

Ryan Stewart s'ajoutera à l'alignement offensif. Avec les jeunes qui arrivent, plusieurs emplois seront en danger: Scott Arniel, Tim Watters, tous les gardiens, Ron Wilson, Dave Silk, Bill Derlago et Mario Marois.

5 sur 5: *on trouve des sources d'information aux endroits les plus surprenants. Un chauffeur de taxi me racontait qu'en ramenant deux Jets chez eux, à Charleswood, il a entendu des propos moins que flatteurs à l'endroit de Brian Hayward. On avait raison de croire que les joueurs ont perdu confiance en leur ancien gardien numéro un.*

Vous voulez un gardien qui se surpassera pour les séries? Tout ce qu'il faut faire, c'est en repêcher un chaque année et le lancer dans la formation en séries. Bill Ranford, Patrick Roy et Daniel Berthiaume ont joué de façon spectaculaire en séries. Seulement Patrick Roy a joué de façon régulière en saison. Les jeunes gardien n'ont rien à perdre et tout à gagner. S'ils ne font pas bien, on dit qu'ils manquent d'expérience, c'est tout!

La LNH ne modifiera probablement pas sa formule des éliminatoires. Avec les Rangers et les Maple Leafs qui remportent la première ronde sans avoir fait quoi que ce soit en saison régulière, il faut y apporter des modifications. Et que dire de la division Adams, où deux des onze meilleures équipes doivent terminer leur saison après la première ronde. Il n'y a pas de justice.

La semaine prochaine:

Objectif: Coupe Stanley

Le condamné a refait surface

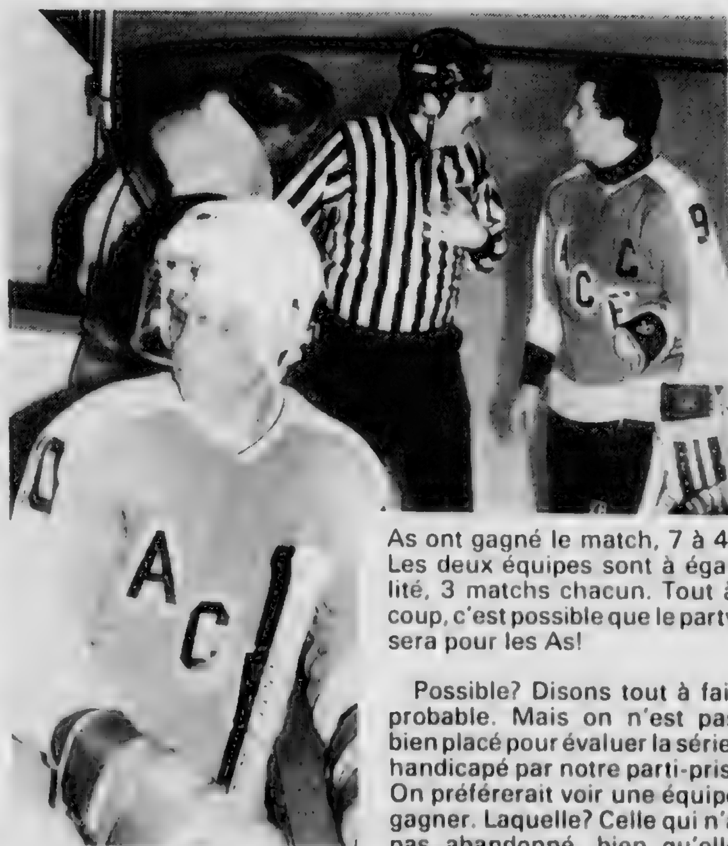
Il n'y a pas de doute. Il faut se rendre très tôt à l'aréna de Sainte-Anne, vendredi 18. Car le gérant des As s'attend à plus de 1 000 personnes. L'occasion? Le dernier match des finales de la Ligue Hanover-Taché.

HANOVER-TACHÉ

Pourtant, dimanche 13, à 12 secondes de la fin du cinquième match de la série, tout le monde était convaincu que c'était la fin des As. Les Red Wings menaient la série, trois matchs à un, et le 5e match 4 à 3. Il n'y avait que 12 secondes à écouler avant le couronnement des Red Wings.

Un but par Sainte-Anne, et la célébration de Grunthal a été retardée. Un autre but, compté durant la deuxième période de prolongation, et tout le monde s'est dit: eh bien, le party de Grunthal, ce sera pour le mardi 15.

Mais non! Une autre surprise s'est produite mardi soir. Les As ont gagné le match, 7 à 4. Les deux équipes sont à égalité, 3 matchs chacun. Tout à coup, c'est possible que le party sera pour les As!



Ron Freynet (n° 9) des As de Sainte-Anne ne jouera pas vendredi 18.

Possible? Disons tout à fait probable. Mais on n'est pas bien placé pour évaluer la série, handicapé par notre parti-pris. On préfèrerait voir une équipe gagner. Laquelle? Celle qui n'a pas abandonné, bien qu'elle était à 12 secondes de sa mort un dimanche 13, en avril 86.

Lucien CHAPUT

Le bilan permet de fixer des objectifs personnels

Il y a au moins une chose de très bien avec les impôts, c'est qu'ils sensibilisent les gens plus ou moins bien organisés à l'importance de planifier leurs affaires.

Pour tout dire, c'est le bon sens qui exige de dresser un bilan. Parce que quand on parle d'argent, ça vaut la peine de regarder à ses finances sur une période plus longue.

Alors comment s'y prendre pour faire un bilan?

D'abord, il faut réunir toutes les factures, les chèques, les reçus, les relevés de compte. S'il vous manque des chiffres, utilisez une estimation. Après tout, on n'est pas obligé d'être précis à la cent.

Ensuite? Eh bien prenons un exemple simple pour éviter de longues explications abstraites.

La famille de Paul Bleau a décidé de faire le point sur sa situation financière au 15 avril. Et voici le résultat.



Apprenez à bien gérer votre budget.

Arthur CHAPUT

FINANCES

1er janvier		15 avril	
ACTIF			**ACTIF**
en banque:	500$	600$	en banque
investissements:	1 000$	2 000$	investissements
voiture:	8 000$	8 000$	voiture
maison:	40 000$	40 000$	maison
TOTAL ACTIF:	**49 500$**	**50 600$**	**TOTAL ACTIF**
PASSIF			**PASSIF**
comptes à payer:	200$	200$	comptes à payer
emprunts: voiture	3 000$	2 000$	emprunts: voiture
hypothèque	25 000$	24 800$	hypothèque
TOTAL PASSIF:	**28 200$**	**27 000$**	**TOTAL PASSIF**

L'AVOIR NET, c'est la différence entre actif et passif. Une simple soustraction! Ici, l'avoir net a augmenté de 2 300$ entre le 1er janvier et le 15 avril.

1er janvier	15 avril
49 500$	50 600$
- 28 200$	- 27 000$
21 300$ (avoir net)	23 600$

La famille Bleau peut tirer au moins une conclusion: les revenus ont excédé les dépenses. Les Bleau n'ont pas fait d'excès.

Maintenant, pour s'assurer de vivre selon leurs moyens, les Bleau vont projeter les rentrées d'argent et les dépenses qu'il prévoient faire jusqu'à la fin de l'année 1986. Comme ça, ils ne risqueront pas de s'embarquer dans des dépenses (*par exemple...*) trop grosses.

Il ne s'agit pas de dire aux gens quoi faire. Chacun fait ses décisions personnelles. Les économies, c'est l'affaire de chacun et de chacune.

La raison du bilan, c'est pour s'assurer de ne pas dépenser de l'argent que vous n'avez pas. C'est de ne pas être obligé d'emprunter de l'argent pour la consommation immédiate.

Les gens se pendent avec les petites dépenses régulières! Comme les cigarettes, ou l'utilisation de la voiture au travail même si on ne s'en sert pas. (*Payer pour le stationnement de sa voiture à l'ouvrage!*)

Le bilan permet de réaliser ce qu'on a, de bien déterminer le train de vie qu'on mène. On a tous des faiblesses. Le bilan permet d'identifier ses points forts et ses points faibles.

On peut alors se poser les questions pertinentes. Est-ce que je suis satisfait de ma situation financière? Est-ce que je veux réduire des dépenses pour économiser plus?

Une fois que ces objectifs personnels sont fixés, on se rend compte de l'importance de commencer à planifier l'année 1986 le plus tôt possible.

Il y a des gens qui finissent par se demander un jour: mais comment un tel a-t-il pu sauver 50 000$ alors que moi, avec un salaire comparable, je n'ai pas pu mettre grand chose de côté?

Quand vous dressez votre bilan, c'est le temps de vous poser toutes ces question sur vos objectifs, votre avenir.

Le bilan, c'est le temps d'une retraite... financière!

SAINT-MALO

Des concours au programme

Wildlife (*) organise jusqu'au 30 mai un concours de dessin ouvert aux enfants d'école.

L'association de Saint-Malo est à la recherche d'un nouveau logo et espère trouver des idées parmi les dessins des enfants. Les meilleurs seront récompensés.

Autre volet de cette campagne de sensibilisation auprès des jeunes: la création d'un concours de photographie où seront sélectionnés les meilleurs clichés pris entre le 15 avril et le 15 décembre cette année.

Wildlife-Saint-Malo organisera en juin un fishing derby et en juillet un canot derby (*les dates précises de ces deux manifestations ne sont pas encore connues, mais elles figureront en temps utile au calendrier provincial*).

René Gosselin, président de l'association, espère par ailleurs organiser une série de conférences animées par des orateurs spécialistes de l'environnement.

(*) 347-5735 **S.J.**

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

Les loteries à la défense du patrimoine

Des quelque 350 000$ alloués par la Fédération manitobaine du Patrimoine, une association mise sur pied en 1985 pour la distribution de la part des profits des loteries destinés à la conservation du patrimoine, 75 500$ ont été octroyés à six associations francophones.

La Société historique de Saint-Georges a reçu 20 000$ pour la construction d'un hangar pour héberger l'ancien traversier de Saint-Georges. Le traversier en question avait servi la population de Saint-Georges de 1946 à 1974, l'année où il a été retiré de la rivière Winnipeg. (*Voir: Saint-Georges*)

La Société historique de Lourdes a encaissé 20 000$ pour l'achat de rayons et de meubles pour le musée, la bibliothèque paroissiale et les archives conservées au nouveau centre polyvalent, le Centre Dom Benoit. (*Voir: Notre-Dame-de-Lourdes*)

Le Musée de Saint-Pierre-Jolys a perçu 15 000$ pour entreprendre des recherches sur l'histoire du sentier Crow Wing, le "Vieux Couvent" (*l'ancien couvent des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, arrivées à Saint-Pierre il y a 100 ans*), et la maison Goulet, construite durant les années 1890. (*Voir: Saint-Pierre-Jolys*)

La Société historique de Saint-Boniface a obtenu 13 000$ pour l'informatisation de son catalogue d'objets de musée et l'achat d'équipements pour les plus de 1 000 artefacts en possession de la S.H.S.B., on trouve des objets touchant l'histoire de Louis Riel et des Métis.

Le commerce

La Fondation Fort Gibraltar a touché 5 500$ pour l'achat de costumes d'époque. Le Fort Gibraltar, situé dans le parc Whittier, est une reconstruction d'un ancien fort de la Compagnie du Nord-Ouest. On veut, d'ici 1989, introduire un programme d'interprétation de l'histoire du commerce des fourrures à la colonie de la Rivière-Rouge.

La Société historique de Saint-Claude a bénéficié de 2 000$ pour la construction d'une clôture autour d'une partie du terrain du musée. Il s'agit d'aménager ce site pour des machines agricoles anciennes. (*Voir: Saint-Claude*)

C'est la deuxième année que la Fédération manitobaine du Patrimoine verse des sommes d'argent perçues par les loteries. En 1985, la Fédération avait octroyé 300 000$ à diverses associations s'occupant de la conservation du patrimoine manitobain.

Lucien CHAPUT

SAINT-CLAUDE

La Société historique recherche

La Société historique prépare une exposition d'antiquités laitières et s'efforce de rassembler écrémeuses, barattes et autres matériels ayant peu ou prou un rapport avec le lait.

Elle espère également aménager dans le courant de l'année une chambre à coucher et une cuisine dans l'ancienne gare transformée en musée.*

D'autre part, c'est un Pavillon belge qui sera élevé cette année sur le terrain d'exposition pendant le festival français, le 13 juillet.

La Société historique vient de recevoir une subvention des loteries provinciales de 2 000 $ pour clôturer le terrain d'exposition de matériel agricole. Ils s'ajoutent à ceux déjà perçus l'automne dernier pour l'aménagement de l'étage supérieur du musée.

Henri Bellec, le président, précise par ailleurs que le musée peut désormais accorder des reçus officiels à ses donateurs.

S.J.

(*) Le musée sera ouvert à partir du 1er juillet pour la durée des vacances. En dehors de cette période, il est ouvert sur demande (379-2228).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un grand projet historique est commencé



Le "Vieux Couvent" en voie de devenir un centre communautaire et musée religieux

Le défi est de taille. Documenter l'histoire économique, sociale, religieuse et culturelle de la région. Un 15 000$ de la Fédération manitobaine du Patrimoine aidant, les travaux devraient débuter d'ici l'été.

La personne choisie pour mener la recherche n'aura pas le temps de s'ennuyer. En plus de fouiller de fond en comble les archives de la province, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de la Chambre de commerce, de la division scolaire, il y a tout un paquet de personnes qui devront être interviewées pour conserver sur ruban sonore leur témoignage.

Car il y a toute une richesse historique dans la région de Saint-Pierre-Jolys, d'après les responsables du Musée. Il y a le sentier Crow Wing, une route de commerce importante entre l'ancienne colonie de la Rivière-Rouge et les États-Unis au sud.

Avec l'établissement de résidants, il y a l'aspect de la trappe, le développement de l'exploitation forestière et agricole, suivi de la mise sur pied d'une fromagerie et la production locale de sirop d'érable.

Restaurer

La contribution des congrégations religieuses, des abbés Jolys et Sabourin, doit aussi être documentée. Rappelons que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Jésuites féminines dans le domaine de l'éducation au Manitoba, se sont établies en avril 1886.

À long terme, ces recherches fourniront une base pour une publication de l'histoire de la région, propose Gérald Fontaine, président sortant du Musée de Saint-Pierre-Jolys. À court terme, il s'agit de développer un site d'interprétation historique mettant en valeur le sentier Crow Wing.

Aussi, les renseignements recueillis permettront aux responsables du musée de restaurer la maison Goulet, construite durant les années 1870, d'aménager le "Vieux Couvent" en centre communautaire et musée d'objets religieux, et de donner une orientation au programme d'information fourni aux touristes à la Cabane des Colons.

Le Musée de Saint-Pierre-Jolys a fait l'acquisition de l'ancien couvent des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie en 1985. Depuis, la maison Goulet a été déménagée sur ce site de quelque 4 acres et demi. Le musée, incorporé en décembre 1953, compte environ 140 membres.

L.C.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Deux Soeurs fêtent leur jubilé de diamant

"Confuses de tout ce que la paroisse a fait en notre honneur"

"C'était magnifique!" Soeur Marie-Bérénice Houde n'a pas d'autre mot pour décrire la cérémonie organisée par les paroissiens de Sainte-Rose en l'honneur de son jubilé de diamant et de celui de Soeur Elodie Vachon.

"C'était magnifique!" Et Sr Marie-Bérénice le dit dans un élan du coeur, encore tout imprégnée de la joie que lui ont procuré la messe jubilaire et le repas qui a suivi.

L'église était comble dimanche dernier à Saint-Rose pour honorer les deux Soeurs qui commémoraient l'une comme l'autre soixante années de vie religieuse. Certains avancent même le nombre de 400 fidèles présents à la messe. "Autant que pour les grandes fêtes," ajoute Sr Elodie Vachon.



Soeur Marie-Bérénice Houde (ci-dessus à gauche) et Soeur Elodie Vachon (ci-dessous à droite) sont très appréciées par les habitants de Sainte-Rose.



En latin

"Il y avait une liturgie spéciale, la chorale de Sainte-Rose était là aussi, interprétant des chants grégoriens," raconte Sr Elodie Vachon.

"Ils ont chanté une partie de la messe en latin, précise, émue, Sr Marie-Bérénice Houde. Ça m'a rappelé mon enfance."

Une enfance qu'elle a passé à Sainte-Rose où elle est née en 1903. Vingt ans plus tard, en 1923, elle est rentrée au noviciat de Saint-Eustache, chez les Soeurs de Notre-Dame-des-Missions. Elle s'appelait Camilla Houde, elle s'est désormais appelée Sr Marie-Bérénice.

Elle a fait sa profession de foi en 1926 avant de devenir enseignante, en Saskatchewan (où elle a reçu une récompense pour les vingt années où elle a exercé comme professeur de français), au Québec et au Manitoba.

L'ami du foyer

Cela fait maintenant quinze ans qu'elle a retrouvé son village natal et qu'elle s'occupe des malades et des personnes âgées. Tout comme Sr Elodie Vachon, qui aura 84 ans le mois prochain, mais qui a conservé suffisamment de dynamisme pour "essayer de leur apporter un peu de tendresse".

Elle aussi a été enseignante. Pendant 29 ans. À Saint-François-Xavier, à Saint-Norbert et à La Broquerie dont elle garde un excellent souvenir.

Sr Elodie Vachon a également rejoint le noviciat en 1923. Mais celui des Soeurs grises à Saint-Boniface.

Elle avait lu "L'ami du Foyer", une de leurs publications et rêvait d'être missionnaire dans le Grand Nord. Et puis, "un appel d'amour, plus fort que tous les autres, celui du Seigneur", l'a définitivement décidée. Sans regret.

Un couronnement

Son enfance passée à Lac-des-Chênes ("comme on disait à l'époque, Oak Lake maintenant") où elle est née et où elle a grandi dans un milieu de foi et de prière, l'a aussi incitée à choisir la robe et le voile.

Soixante ans plus tard, les cérémonies jubilaires viennent comme un couronnement, "une vraie fête de l'amitié, splendide et merveilleuse".

Stéphane JARRE

WINNIPEG



Les Écureuils. 1ère rangée: Gérald Labossière, Daniel Dorge, Charles La Flèche et Laurent Bohémier. 2e rangée: Marc Labossière, Donald Smith, Aurèle Foidart, James Gosselin, Rémi Bisson, François Tétrault et Robert Lafrenière.

Un bilan très positif pour les Écureuils

Si vous aviez dit il y a quelques années à Rémi Bisson, François Tétrault, Donald Smith, Robert Lafrenière et James Gosselin qu'ils auraient un jour du fun à gagner ensemble, ces anciens de la Hanover-Taché vous auraient probablement ri à la figure.

Et pourtant, ils ont fait front commun en fin de semaine dernière pour arracher le trophée de la Greater Winnipeg Financial Hockey League. Six institutions financières, dont les caisses populaires depuis cette année, participent à cette ligue fondée voilà quatre ans. Comme les financiers sont non-violents, les matchs se déroulent sans contact ou lancés frappés.

Les Écureuils, l'équipe fondée par Gérald Labossière et Charles La Flèche, n'ont pas remporté le championnat trop facilement. La Banque de Commerce avait gagné le premier échange en finale 3 à 1; la deuxième transaction a fini 5 à 1 pour les Écureuils. Les affaires avait mal commencé dans la troisième partie, mais les coopérateurs ont puisé dans leurs réserves avec un plus grand intérêt pour terminer les opérations. Compte final: 7 à 5.

Voici les valeurs sûres de l'équipe championne. **Daniel Dorge** (*gardien; caisse Saint-Boniface*), **Aurèle Foidart** (*Saint-Boniface; ancien Bombers de Bruxelles*), **Rémi Bisson** (*administrateur, Saint-Boniface; ancien Mohawks de Sainte-Agathe*), **François Tétrault** (*Lorette; ancien des Habs de La Broquerie*), **Donald Smith** (*Coopers, Lybrand, vérificateurs de la caisse; ancien As de Sainte-Anne*), **Gérald Labossière** (*Fonds de sécurité; ancien Bison du Séminaire*), **Charles La Flèche** (*Saint-Boniface; ancien Jackrabbit des Voyageurs du Collège*), **Robert Lafrenière** (*Coopers, Lybrand; ancien As de Sainte-Anne*), **Laurent Bohémier** (*Saint-Boniface; ancien Bison du Séminaire*), **Marc Labossière** (*Fonds de sécurité; ancien Knights de Saint-Claude et Sabre de Saint-Léon*), **James Gosselin** (*Saint-Boniface; ancien Warriors de Saint-Malo*).

Bien sûr, un bilan aussi positif n'est pas dû au hasard. Six des 12 meilleurs compteurs de la ligue sont des Écureuils: Bob Lafrenière (*1ère place; 38 pts*), Marc Labossière (*3e; 37 pts*), Charles La Flèche (*4e; 32 pts*), Frank Tétrault (*9e; 21 pts*), Rémi Bisson (*10e; 20 pts*), Larry Bohémier (*11e; 20 pts*).

B.B.

RICHER

Survol du festival du 1er juillet

Il sera peut-être possible de survoler Richer en hélicoptère lors du festival qui aura lieu le 30 juin et le 1er juillet.

Peut-être, car si l'idée est dans l'air, sa mise en application n'est pas encore tout à fait assurée.

"Le programme du festival n'est pas encore complètement arrêté", précise Anita Tétrault après la réunion du comité organisateur mardi 15 avril.

Mais plusieurs activités peuvent déjà être annoncées: élection d'une reine, tournoi de balle molle, défilé, promenades à dos de poney, soirée dansante, jeux pour les enfants et peut-être un bingo.

LETELLIER

Forte hausse des bénéfices de la Caisse

Le surplus net de la Caisse populaire de Letellier s'est accru de 24 pour cent en 1985 par rapport à celui de l'année précédente.

Il est ainsi passé de 16 024 $ à 19 884 $. Une augmentation enregistrée malgré la baisse du taux d'intérêt des certificats à terme (*placements à la Fédération des caisses*).

Ce bénéfice a permis de porter le montant des réserves à 77 436 $, soit 3,7 pour cent de l'actif (1 872 254 $).

Les prêts accordés aux sociétaires ont fait un bond de 15 pour cent en 1985 pour atteindre la somme de 842 384 $. Une hausse qui ne satisfait pas pleinement Arthur Barnabé, directeur de la Caisse, qui aurait aimé prêter davantage.

Quant au dépôts, ils ont augmenté de 8,8 pour cent en 1985 et se chiffrent à 1 775 328 $.

Après avoir électrifié le système de chauffage et repeint l'intérieur du bâtiment en 1985, la Caisse va probablement ravaler ses façades et changer les bardeaux du toit dans le courant de l'année.

Le nouveau conseil d'administration de la Caisse de Letellier se compose ainsi à l'issue de la 41e assemblée annuelle tenue jeudi 10 avril devant 25 sociétaires (*la Caisse en compte 250*): Armande Leclair, Paul Saurette (réélu), Céline Dansereau, Susan Klippenstein, Gérald Houle. Gilbert Fontaine, ancien membre du conseil, ne s'est pas représenté.

Stéphane JARRE

LA ROUGE

La création d'une 9e à Letellier à l'étude

La Commission scolaire de la Rouge réunie le 14 avril, a confié l'étude de l'ouverture possible d'une 9e année à l'école de Letellier à un comité ad hoc qui devrait faire ses recommandations dans un mois, lors de la prochaine réunion.

D'autre part, la Commission négocie avec le Bureau de l'éducation française le montant d'une subvention accordée pour la création de deux postes de moniteur de langue pour la prochaine année scolaire.

Afin de préparer la rentrée scolaire de cet automne, les commissaires vont prochainement expédier une lettre aux parents de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo, leur demandant de faire connaître leur choix parmi les programmes suivants: immersion, français, 50/50.

Quant aux demandes de subventions, elles ont été acceptées pour la réfection d'une partie de la toiture de l'Institut collégial de Saint-Pierre, mais refusées pour les divers travaux au Collège de Saint-Jean-Baptiste, à l'école de Saint-Malo et à celle de Sainte-Agathe. Dans ces deux derniers cas, le refus de la Commission de financement pourrait être reconsidéré.

L'étude d'un système de contrôle par ordinateur de la consommation énergétique pour les écoles de Saint-Pierre, Saint-Malo, Saint-Jean, Sainte-Agathe et probablement de Letellier se poursuit.

La Commission scolaire a aussi accepté d'envoyer deux directeurs de la division à une session de formation continue qui aura lieu à Clear Lake du 2 au 11 juillet.

Enfin, les démissions de deux professeurs de l'Institut collégial de Saint-Pierre, James Allard et Morris Hykway, ont été acceptées. Ils sont remplacés par, respectivement, Donald Trudel et Jo Bérubé.

Deux enseignants sont définitivement embauchés à compter de la rentrée prochaine, Denys Gravel (Saint-Jean) et Sylvie Wells (Saint-Malo).

Stéphane JARRE

WINNIPEG



"On a tout gagné", s'est exclamé Robert Bérard, le coordonnateur de l'équipe des Anciens du Collège d'Otterburne. "À chaque partie, on devenait meilleur. On a eu nos trois formations au complet jusqu'au dernier match."

Ainsi les Anciens d'Otterburne ont maintenu l'honneur de leur ancienne alma mater en rapportant la médaille d'or dans la catégorie D des plus de 35 ans lors du tournoi à Transcona tenu le 7 au 12 avril.

L'an prochain, l'équipe pourrait connaître une série plus difficile. Elle devra jouer dans la catégorie B ou C. En attendant, il y aura la grande fête de la classe de 1966 (sans hockey!) prévue pour le 6 septembre, et un weekend de hockey à Thief River Falls, durant le temps des Fêtes.

Sur la photo, on reconnaît les anciens du Collège réunis au Canot après le match de vendredi 11.

467 rue Jeanne d'Arc
Ne manquez pas la suite du feuilleton inédit de Patrick CHABAULT
UN RENDEZ-VOUS TOUJOURS EN PAGE 4

L'Horaire de CBWFT
n'est pas disponible cette semaine.

SAINT-BONIFACE



Alice Labelle (à droite) laisse à Jeanne Carrière (à gauche), la nouvelle présidente d'Éclipse 79, un club en "parfaite santé".

Alice Labelle s'est "éclipsée"

Le club Éclipse 79, né en février 1979, précisément lors d'une éclipse solaire, pour animer la vie des aînés, est présidé maintenant par Jeanne Carrière.

Elle a succédé, lors de la réunion annuelle du 13 avril, à la présidente fondatrice, Alice Labelle. Éclipse 79* compte 141 membres (*102 femmes, 39 hommes*) et les subventions tombent régulièrement. Le club est incorporé, peut donner des reçus officiels à ses donateurs et dispose d'une salle qu'il loue à l'occasion.

Outre les voyages organisés, les distractions hebdomadaires ne manquent pas: bingo, billard, parties de cartes (auxquelles participent de temps à autre des militaires basés à Winnipeg et désireux d'apprendre le français)...

Le club est ouvert aux personnes de 55 ans et plus prêtes à verser 3$ de cotisation pour l'année. Lors de sa réunion annuelle, tenue sur le thème "développement et paix" en présence de Guy Mulaire et de Roger Dubois, tous deux membres du mouvement Développement et paix, Éclipse 79 a renouvelé son exécutif.

Il se compose dorénavant ainsi: Jeanne Carrière (présidente), Horace Couture (vice-président), Rose Dandeneau (secrétaire), Henri Carrière (trésorier), Alphonse Dufault (conseiller), Fleurette Ayotte, Blandine Bédard, Annette Bisson, Gertrude Fraser, Simone Lagacé, et Oscar Trudeau.

Stéphane JARRE

** 233-6486*

SAINT-GEORGES

Le traversier sera protégé

L'un des derniers traversiers en bois au Manitoba sera protégé des éléments d'ici l'automne. Question de conserver un aspect important de l'histoire de la région de Saint-Georges.

Il y a eu un traversier à Saint-Géorges dès 1903. C'était sur ce traversier qu'avait traversé le premier moulin à battre dans la région, raconte René Vincent, président et membre fondateur de la Société historique de Saint-Georges.

"Vers les années 40, poursuit l'agriculteur de Saint-Georges, il y avait autant de gens de l'autre côté de la rivière Winnipeg que de ce côté." Le traversier permettait aux agriculteurs de transporter leur lait à la crèmerie de Saint-Georges.

Le traversier que veut conserver la Société historique de Saint-Georges est le quatrième ayant servi aux communautés de Saint-Georges, Great Falls et Pine Falls. Ce traversier a été en opération de 1946 à 1974, épargnant aux résidants à l'est de la rivière un voyage de 12 milles pour se rendre à Saint-Georges.

"Le traversier est encore pareil comme il était lorsqu'il a été sorti de l'eau", poursuit René Vincent. Une base en béton a été construite à l'automne 1985. Avec les 20 000$ reçus de la Fédération manitobaine du Patrimoine, la Société historique va construire un hangar en bois mesurant environ 48 pieds par 72 pieds.

À long terme un musée bien particulier

À court terme, l'édifice va protéger le traversier contre les éléments. De ce fait, sa conservation est assurée. À long terme, l'édifice deviendra un musée où seront exposés les divers artefacts, et photos, ces témoins de l'histoire du transport dans la région

Les travaux devront commencer dès que le terrain sera assez sec au début du mois de juin, ajoute René Vincent. La Société historique de Saint-Georges, incorporée en juillet 1969, compte présentement 113 membres. La Société historique gère, depuis 1970, un musée ouvert au public durant les mois d'été

Lucien CHAPUT

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Les subventions arrivent au Centre Dom Benoît

La Société historique de Lourdes a touché la semaine dernière un chèque de 45 000$ du gouvernement fédéral.

C'est la majeure partie de la subvention de 50 000$ que lui a accordée Ottawa pour la construction du centre communautaire Dom Benoît.

Une cinquantaine

Ce versement s'ajoute à celui de 50 000$ effectué en mars par le gouvernement provincial. Le résidu (25 000$) de la subvention sera probablement payé d'ici un mois.

"La Société historique a également reçu plus de 25 000$ en dons", ajoute Pierre Mabon, président. Il précise que le coût total du bâtiment s'élève à 203 000$ et qu'il reste donc une cinquantaine de milliers de dollars à trouver.

Par ailleurs, la Fédération manitobaine du patrimoine a apporté 20 000$ pour l'ameublement du centre Dom Benoît, qui comprend une bibliothèque, un musée, une classe de prématernelle, une salle de conférence et une salle de réception.

"La salle sera ainsi prête en 1991 lors du centenaire de la paroisse fondée par Dom Benoît", explique Pierre Mabon.

S.J.

Les jeunes devraient aimer

Soixante-quatre équipes de Notre-Dame et des environs ont participé au 5e bonspiel qui s'est déroulé pendant quatre jours à la fin de la semaine dernière au centre récréatif. Autant qu'en 1985.

"Nous cherchons à attirer les plus jeunes vers le curling, déclare Roger Fouasse, secrétaire du centre récréatif, car nous observons un certain tassement depuis quelques années." Lui-même a commencé à jouer au curling à l'âge de douze ans et ne s'en est jamais lassé.

Le bénéfice de ce bonspiel n'est pas encore connu, mais il devrait être comparable à celui réalisé l'année dernière, soit de 2 000 $.

Quoi qu'il en soit, les prix, pour un montant total de 2 500 $, ont déjà été attribués aux vainqueurs du tournoi: l'équipe de Morley Sundell (de Holland) est arrivée en tête devant celles d'Alvin Detauw (Treherne), de René Comte (Notre-Dame) et de Roger Tremblay (Treherne).

VIE SOCIALE

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au **237-4823**. *Un service* **gratuit** *pour les abonné(e)s.*

Naissance

Josée Marie Jacqueline **Dupuis**, le 23 février, fille de Suzanne (née St-Vincent) et Georges Dupuis. Grands-parents: Joseph et Cécile St-Vincent; René et Roma Dupuis. Parrain et marraine: Wilfrid et Jacqueline (St-Vincent) Johnston.

Nadine-Renée **Lemoine**, le 30 mars, première fille de Madeleine Mulaire et Raymond Lemoine, vivant à Lahr (République fédérale d'Allemagne). Grands-parents: Hélène Lemoine; René et Cécile Mulaire.

Décès

Adélard Joseph Emond, époux de Annie Emond, anciennement de La Broquerie, décédé à Winnipeg le 8 avril à l'âge de 79 ans.

Arthur Théophile Vermeire, époux de Marie-Louis Vermeire (née Boulet), anciennement de Swan Lake, décédé à Somerset le 8 avril à l'âge de 87 ans.

Léo Lucien Gauthier, époux de Thérèse Gauthier (née Lambert), de Saint-Vital, décédé le 10 avril à l'âge de 82 ans.

Célestine Gérardy (née Gillon), épouse de feu Julien Gérardy, de Saint-Labre, décédée le 9 avril à l'âge de 87 ans.

Louis Lavoie, époux de Victoria Lemaux, anciennement de Laurier, Portage-la-Prairie, Winnipeg et Calgary, décédé à Notre-Dame-de-Lourdes le 9 avril à l'âge de 72 ans.

Soeur Hedwidge Neuman, s.g.m., originaire de Gretna, décédée à Saint-Boniface le 10 avril à l'âge de 88 ans.

Louis René Vieville, époux de Alma Vieville, anciennement de Richer, décédé à Winnipeg le 9 avril à l'âge de 79 ans.

Père Lucien St-Pierre, supérieur du monastère des Trappistes à Saint-Norbert de 1945 à 1953, décédé le 10 avril au Monastère de Notre-Dame-de-la-Prairie (Holland) à l'âge de 83 ans

Joseph Dacquay, époux de feue Marie-Louise Préjet, de Saint-Boniface, décédé le 11 avril au Centre hospitalier Taché.

Anna Dupuis (née Grégoire), épouse de feu Alphonse Dupuis, anciennement de Saint-Jean-Baptiste, décédée le 12 avril au Foyer de Saint Boniface, à l'âge de 95 ans

SAINT-LÉON

Sortie, théâtre et cours au comité

L'assemblée annuelle du comité culturel de Saint-Léon s'est tenue dimanche 13 avril devant près d'une trentaine de personnes.

Parmi les projets à venir, les participants ont affirmé leur volonté de maintenir la sortie en groupe organisée par le comité culturel pour assister à une pièce du Cercle Molière. Comme ce fut le cas cette année pour "Les Tremblay".

Autres objectifs du comité culturel: offrir un programme de cours de français de base pour adultes et monter une pièce de théâtre avec des acteurs locaux à l'automne. Le choix de la pièce n'est pas tout à fait arrêté, mais il pourrait bien se porter sur "Je m'en vais à Régina" de Roger Auger.

Trois femmes

"Financièrement, le comité se porte bien puisqu'il obtient régulièrement des subventions du Provincial et du Fédéral," ajoute Marie Labossière qui en a été élue présidente lors de cette réunion.

Le nouvel exécutif comprend en outre Odile Martel (vice-présidente), Lise Mulaire-Rémillard (secrétaire), Denis Caillier (trésorier), Carole Rondeau, Robert Talbot et Julien Grenier (conseillers). Robert Grenier, ancien président s'est retiré et Claude Poiron a démissionné.

Au cours de cette même assemblée, les trois femmes du Comité ont remis des récompenses aux gagnants du concours de composition française (ou de dessin pour les plus jeunes). Philippe Toupin, Thérèse Grenier, Danette Fortier et Yves Grenier, ont ainsi gagné un livre en arrivant en tête de leur catégorie.

S.J.

TRANSCONA



Le nouvel exécutif du Club social Assomption: de gauche à droite, 1re rangée: Gérald Roy (1er vice-président), Laurette Marentette (trésorière), Michelle Proulx (secrétaire), Raymond Collette (président. 2e rangée: Irène Collette (conseillère), Lina Parent (2e vice-présidente), l'abbé Rodrigue Bouchard (aumônier), Alice Comeault (conseillère), Armand Arsenault (conseiller), Roland Desrosiers (conseiller).



La Section paroissiale de l'Assomption de la Ligue féminine catholique à la réunion annuelle du 10 avril: de gauche à droite, 1re rangée: Rose Morier (2e vice-présidente), Lorraine Gobeil (1re vice-présidente), Lina Parent (trésorière), Hélène Blais (présidente), Alice Comeault (secrétaire), Claudette Baril (3e vice-présidente). 2e rangée: Noëllia Desharnais, Caroline Lambert, Justine Helbren, Louise Desharnais, Léonie Lamoureux, Laurette Marentette, l'abbé Rodrigue Bouchard (aumônier). 3e rangée: Cécile Normandin, Cécile Dionne, Irène Collette, Aurore Lamoureux, Annette Lambert, Simone Desharnais. *(photo prise par Henri Poirier)*

LA SEINE

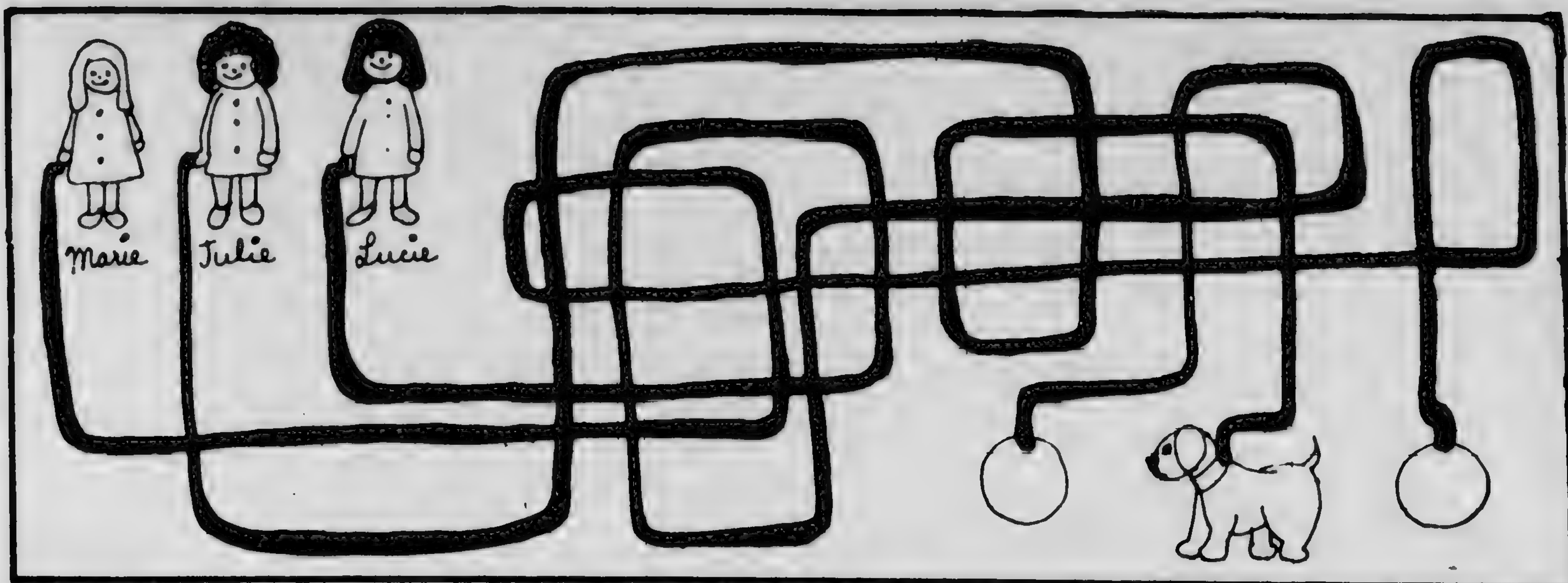
Sept nouveaux bus scolaires

"La Commission de financement des écoles publiques a alloué une subvention à la division Seine pour l'achat de sept nouveaux autobus scolaires," annonce André Chaput, secrétaire-trésorier, après la réunion de la Commission scolaire lundi 14 avril.

Au cours de cette même réunion, le taux de remboursement des frais occasionnés par l'accueil de 80 étudiants non résidants a été fixé à 785 $ par an et par élève des écoles françaises et d'immersion et à 685 $ pour ceux des écoles anglaises. Ces sommes seront reversées directement par les autres divisions à la division Seine pour l'année 1986.

Les salaires des commissaires pour 1985 et ceux des professeurs pour 1986 sont relevés de 3 pour cent. Par ailleurs, Henri Bisson, a été nommé directeur de l'école Lagimodière à Lorette, un poste qu'il occupait par interim jusqu'à présent.

Enfin, l'accord attribuant un local aux services dentaires dans chaque école a été reconduit avec le ministère provincial de la Santé.



POUR LES TOUS PETITS POUR LES TOUS PETITS POUR LES TOUS PETITS POUR LES TOUS PETITS

Marie, Lucie et Julie retiennent chacune une corde, laquelle de ces petites filles a le chien Toto au bout de sa corde?

Des amuse-gueule aux oeufs pour les réceptions printanières

Les amuse-gueule, qui ouvrent l'appétit ont plus de succès que jamais et leur attrait est universel — les Russes ont leurs zakushi, les Grecs leur mezza. En France, on les appelle hors-d'oeuvre, en Allemagne Vorspeise.

Frittata aux courgettes

2 c. à soupe (25 mL) de beurre ou margarine
2 oignons verts, finement tranchés
¼ lb (125 g) de champignons, hachés
2 courgettes moyennes, hachées
1 gousse d'ail, broyée
6 oeufs
¾ tasse (175 mL) de lait
2 c. à soupe (25 mL) de persil haché
½ c. à thé (2 mL) de sel
1/8 c. à thé (0,5 mL) de poivre
½ tasse (125 mL) de parmesan râpé

Dans une grande poêle, faire fondre le beurre; y ajouter les oignons, les champignons, les courgettes et l'ail. Les faire sauter jusqu'à ce qu'ils soient tendres, environ 2 minutes. Faire chauffer le four à 400°F (200°C).

Dans un bol moyen, battre nsemble les oeufs et le lait. Ajouter le persil, le sel, le poivre et les légumes sautés. Répartir le mélange dans les 12 alvéoles d'une tôle à muffins graissée. Saupoudrer de parmesan.

Faire cuire 8 à 10 minutes au four ou jusqu'à ce que la surface soit gonflée et légèrement dorée. Laisser refroidir 1 minute sur une grille. Retourner la tôle pour démouler; servir chaud. Donne 12 horsd'oeuvre.

Bouchées à l'italienne

3 oeufs, bien battus
2/3 tasse (150 mL) de farine
¾ tasse (175 mL) de lait
2 c. à soupe (25 mL) d'oignon haché
1 c. à soupe (15 mL) de beurre fondu
½ c. à thé (2 mL) de sel
½ c. à thé (2 mL) d'origan
½ c. à thé (2 mL) de basilic
1/3 tasse (75 mL) de sauce tomate
½ tasse (125 mL) de pepperoni, coupé en dés
¼ tasse (50 mL) de poivron vert, coupé en dés
½ tasse (125 mL) de mozzarella, râpé

PRATIQUE

Faire chauffer le four à 425°F (220°C). Dans un bol moyen, mélanger ensemble les oeufs, la farine et le lait pour former une pâte lisse. Incorporer l'oignon, le berre et le sel. Verser le mélange dans un plat à four de 9 x 9 po (23 x 23 cm) légèrement graissé.

Dans un petit bol, combiner l'origan, le basilic et la sauce tomate. Verser délicatement la sauce sur la pâte de façon à produire des marbrures. Faire cuire au four de 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que la surface soit gonflée et bien dorée.

Antipasto

1 laitue romaine
1 1 boîte (19 oz/540 mL) d'artichauts, ou de pois chiches
½ lb (250 g) de mozzarella, tranché
1 oignon rouge, tranché
1 gros poivron rouge ou vert, tranché
2 grosses tomates, coupées ou en quartiers
½ lb (250 g) de charcuterie coupée en tranches très fines (jambon, salami, etc.)

La page de



Bonjour les amis!

Me voici présentement au BRÉSIL, en visite chez mon ami Manuel. Savais-tu qu'au Brésil, "l'or vert", c'est le caféier?

Bicolo





Brésil

Le Brésil est le premier producteur mondial de café. On y cultive aussi le maïs, le coton, les haricots, le manioc (tapioca), le riz, la canne à sucre, le cacao, le tabac, le caoutchouc et les pommes de terre.

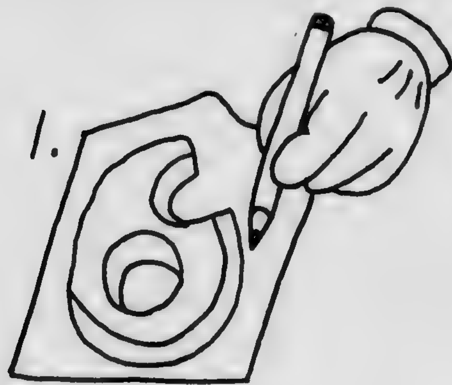
Le Brésil est aussi la principale source de cire carnauba qui provient d'un palmier géant. On s'en sert dans le pressage des disques.

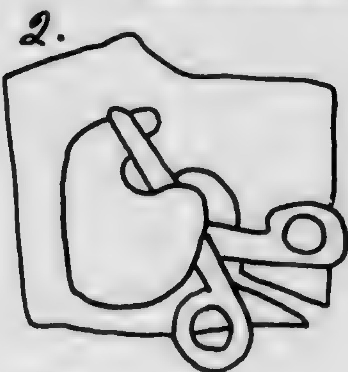
Le fer est la plus grande ressource minérale. Il y a aussi du quartz, du plomb, du manganèse, du nickel, du mica, du sel, du chrome et des diamants.

Brésil: le pays qui occupe à lui seul la moitié de l'Amérique du Sud!

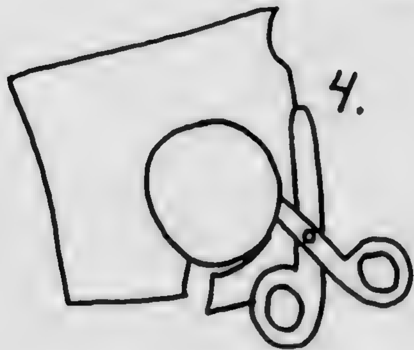
Superficie: 8 512 000 km²
Population: 123 millions
Capitale: Brasilia
Religion: Catholique
Langue: Portuguais

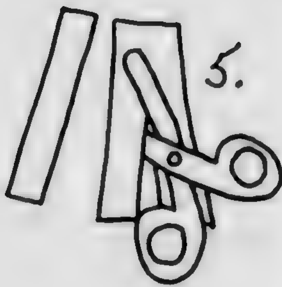












ATTRACTIONS BRÉSILIENNES

Le fameux «Pain de Sucre», pyramide rocheuse de 395 mètres.
Copacabana: plage de sable fin, longue de 5 km.
La statue du Christ-Rédempteur haute de 30 mètres. Elle domine la baie de Rio.

Les Brésiliens célèbrent de nombreux festivals mais le plus populaire est le carnaval de Rio de Janiero, qui se déroule du samedi midi au mercredi des Cendres. Pendant quatre jours, c'est un tourbillon de défilés, de danses, de musique et de couleurs; une véritable folie!

UN PERROQUET EN PAPIER

1. Sur du papier vert, trace autour d'un contenu de papier collant.
2. Découpe-le.
3. Avec un crayon noir, dessine un oeil et une ligne pour le bec. Voici la tête.
4. Sur du papier rouge, trace et découpe un cercle pour le corps.
5. Découpe des bandes de papier de différentes couleurs (jaune, orange, bleu) pour les plumes.
6. Colle tous ces morceaux comme ceci. Et voilà! Tu as fabriqué un très joli perroquet!



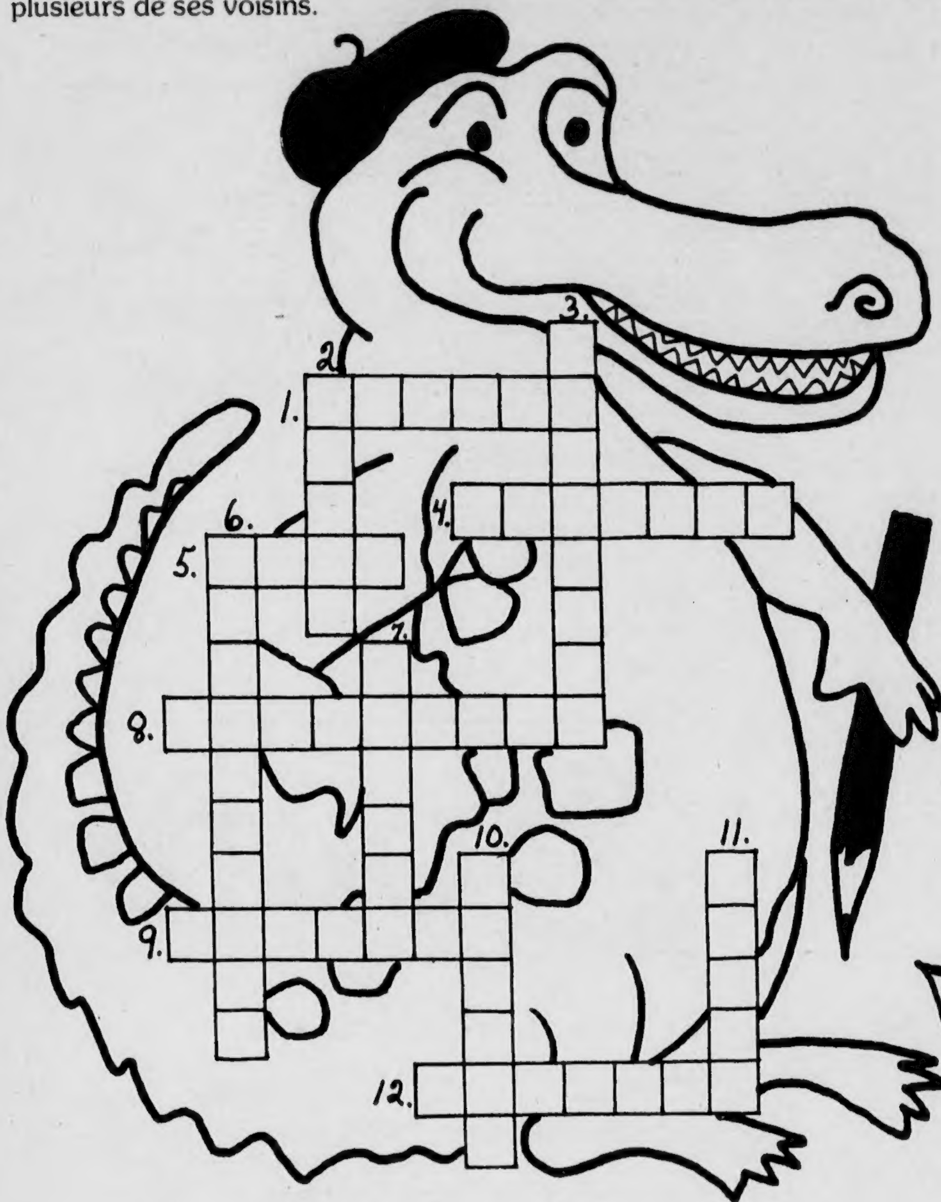


CROCODILE

Réponses: Mots croisés

1. tortue
2. tatou
3. perruche
4. serpent
5. faon
6. fourmilier
7. toucan
8. crocodile
9. piranha
10. jaguar
11. singe
12. vampire

Complète ce mot-croisé et tu y découvriras certains animaux qui vivent dans l'Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde, que le Brésil partage avec plusieurs de ses voisins.



Définitions:

1. Animal lent dont le corps est enfermé dans une carapace
2. Mammifère au corps couvert de plaques cornées
3. Nom de la femelle du perroquet
4. Animal rampant qui peut être gros et vénimeux
5. Petit des animaux de genre cerf
6. Il se nourrit d'insectes capturés avec sa longue langue.
7. Genre d'oiseau grimpeur à bec gros et long
8. Reptile que tu vois sur cette page
9. Poisson carnivore
10. Voisin de la panthère
11. Animal laid et grimacier qui fait souvent rire ses spectateurs.
12. Chauve-souris pouvant mordre et absorber le sang.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Membre gagnant:
8100
Marie-Reine Simard
6 ans
Saint-Lazare,
Manitoba

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE ET LA COMMISSION DES ÉCOLES FRANSASKOISES

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER(ÈRE) EN ÉDUCATION

Principales responsabilités

Assister les conseils de parents dans les diverses communautés scolaires fransaskoises dans la planification et la réalisation de leurs objectifs.

- Aider à faire l'analyse de la communauté et l'identification des besoins;
- Offrir des sessions de formation selon les besoins identifiés;
- Aider à élaborer des budgets et à identifier des sources de financement;
- Aider au recrutement d'enseignant(e)s;
- Aider au développement de la programmation;
- Aider dans les négociations avec les autorités scolaires.

Qualités requises

- Compétence orale et écrite dans les deux langues officielles;
- Connaissance des milieux minoritaires;
- Formation en éducation et en animation;
- Capacité d'analyse et de planification;
- Habiletés en relations humaines;
- Doit pouvoir se déplacer.

Salaire

Salaire sera ajusté selon l'expérience et la formation.

Lieu de travail

Saskatoon

Renseignements supplémentaires

Saskatoon: Raoul Granger - (306) 966-7837
Régina: Gustave Dubois - (306) 569-2188

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 25 avril 1986, au:

Comité de sélection A.C.F.C.-C.E.F.
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

Comité de sélection A.C.F.C.-C.E.F.
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC. (TQM)
DEMANDE DE DROITS À COMPTER DU 1er JANVIER 1986

L'Office national de l'énergie a décidé de tenir une audience publique afin d'examiner une demande du 28 février 1986 déposée par la société Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc., aux termes de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, pour l'obtention de certaines ordonnances relatives aux droits, aux termes des articles 50, 51 et 52 de la Loi sur l'Office national de l'Énergie.

L'Office a décidé d'étudier au cours d'une audience orale, la question du taux de rendement et toute autre question qu'il identifiera ultérieurement. L'audience débutera dans la salle d'audience de l'Office, au 473, rue Albert, Ottawa (Ontario), le mardi 8 juillet 1986, à 9h30. L'audience se terminera par une réponse et un plaidoyer oraux, portant sur tous les points.

Toute personne qui désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire à la TQM à ses bureaux situés au 870, boulevard de Maisonneuve est, Montréal (Québec) H2L 1Y6, au plus tard le 24 avril 1986. Les interventions devraient préciser les points autres que le taux de rendement, que la partie souhaite étudier, ainsi que la méthode préférée pour le faire, soit par mémoires écrits, soit par audience orale.

Quiconque désire seulement faire des observations sur la demande doit les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir un exemplaire à la TQM.

La TQM pourra déposer toute réponse voulue auprès du Secrétaire et en signifier un exemplaire à toutes les parties ayant présenté un mémoire, au plus tard le 1er mai 1986.

L'Office publiera, au plus tard le 7 mai 1986, une décision précisant les points à étudier et la manière de le faire, soit par un mémoire écrit, soit par une audience orale.

Suite à cette décision, l'Office invitera les parties intéressées à déposer des mémoires sur les points qui seront étudiés au moyen d'un mémoire écrit.

On peut obtenir des renseignements sur les procédures à suivre concernant la présente audience (nº de référence: RH-2-86) en français et en anglais, en écrivant au Secrétaire de l'Office ou en téléphonant au bureau de soutien de la réglementation de l'Office, au numéro (613) 998-7206. Veuillez mentionner l'ordonnance nº RH-2-86 dans toute correspondance avec l'Office sur cette question.

Le Secrétaire
J.S. Klenavic
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$. Si possible tapé à la machine. **Date limite: le lundi.**

Nécrologie

Le. R.P. LUCIEN ST-PIERRE

Paisiblement, le jeudi 10 avril 1986, à l'hôpital Carman Memorial à Carman au Manitoba est décédé, à l'âge de 83 ans, le R.P. Lucien St-Pierre de l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame-des-Prairies à Holland au Manitoba.

Le père Lucien a été élevé à Montréal au Québec, lieu de sa naissance, et est entré au monastère trappiste de Oka au Québec en 1925. En 1931, il a été ordonné prêtre et en 1935 s'est rendu dans l'Ouest au monastère trappiste à Saint-Norbert au Manitoba. Il a servi comme premier supérieur du monastère à Saint-Norbert de 1945 à 1953.

Il laisse dans le deuil deux nièces au Québec et les membres de la communauté religieuse des trappistes.

La messe de la Résurrection a été célébrée en la chapelle de l'Abbaye cistercienne de Notre-Dame-des-Prairies, le lundi 14 avril à 15h, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Abbaye.

La direction des funérailles a été confiée à E.L. Budz Funeral Service de Holland au Manitoba.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE ANNA LAMARRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussignés, au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 12e jour de mai 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour d'avril 1986.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Deux priorités: former et informer

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), le bras politique des coops, à tenu son assemblée annuelle samedi 12. Voici de larges extraits du discours de son président.



L'auteur est président du Conseil de la coopération du Manitoba.

Louis Molin

TRIBUNE LIBRE

Le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) veut être de son temps au fil des grands courants qui nous entraînent. Le CCM tente de faire connaître à chacun d'entre nous une alternative, un moyen de faire mieux en utilisant les principes de la coopération.

Le CCM, porte-parole des coopérateurs du Manitoba, est encore bien méconnu, mais il travaille et pose des gestes qui lui apporteront graduellement un certain profil.

CHEZ LES JEUNES

Le nombre de participants au Concours international des jeunes, en 1985, s'est limité à 2 500. Ce concours offre aux jeunes d'exposer leurs talents aux niveaux provincial, national et international.

Les caisses scolaires sont un autre exemple du potentiel que représentent les jeunes. Cinq de ces caisses scolaires fonctionnent depuis cette année et les résultats sont encourageants.

AU SERVICE DE TOUS

Le CCM s'est impliqué dans l'organisation du colloque économique de la SFM au printemps de 1985. Il y a assumé la coordination de la section traitant de la coopération. Les membres du conseil d'administration et du personnel du CCM y ont pris une part active lors de la planification et dans le travail en ateliers.

Par le biais de la publication l'**Écho populaire**, le Conseil de la coopération du Manitoba s'adresse six fois par année à tous les coopérateurs de la province. Cette tribune, mise à la disposition du CCM par la Fédération des caisses populaires du Manitoba, marque la solidarité coopérative qui existe chez nous.

Cette place dans l'**Écho populaire** permet au CCM d'être présent dans toutes nos caisses populaires et nos coopératives pour y parler d'orientation et d'engagement coopératifs. Plusieurs de ces articles ont été repris par des journaux locaux et ceci marque le besoin d'information et de leadership dans ce domaine.

BASE D'AVENIR

Présent et attentif aux besoins du mouvement, le CCM travaille en collaboration avec certains organismes franco-manitobains pour atteindre un plus grand développement économique et social par la formule coopérative. Le CCM veut cependant commencer à la base. Des documents pédagogiques produits par des coopératives du Québec ont été distribués par notre entremise au Bureau de l'éducation française (BEF) et ensuite à certains collèges qui en ont fait la demande.

De nombreux exemples existent dans d'autres provinces où l'éducation coopérative fait partie du curriculum scolaire. Plusieurs instituts, dont le Conseil acadien de la coopération, se penchent présentement sur l'étude de modèles d'enseignement de la coopération. Il serait sûrement possible d'adapter les résultats de leurs recherches à nos besoins.

Le CCM veut bâtir sur du solide. Des sessions de formation ont été mises sur pied pour les bénévoles du mouvement. Ceci est fait pour assurer un développement éclairé et dynamique de nos affaires.

NIVEAU NATIONAL

Par notre affiliation au Conseil de la coopération du Canada (CCC), tous les coopérateurs du Manitoba font partie de la grande famille coopérative francophone canadienne. Il est donc important que l'on se parle chez nous pour que notre représentant au CCC puisse y transmettre nos requêtes. Denis Maynard est toujours notre porte-parole. Ses compétences et son engagement lui ont valu d'être élu membre de l'exécutif du Conseil canadien de la coopération. Le prochain congrès du CCC aura lieu en juillet au château Frontenac de Québec, à l'endroit même où avait lieu la première réunion d'organisation du CCC il y a quarante ans.

QUE SERA 1986?

Pour le CCM, l'année sera employée à élargir les prises de contact dans tous les milieux. Une partie du travail portera sur l'identification des coopératives francophones existantes.

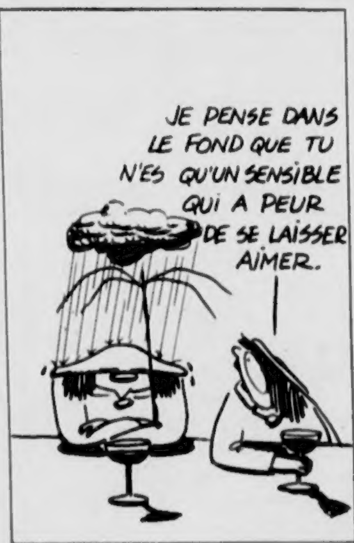
Identifié en 1985, le besoin de formation à tous les niveaux sera l'objectif par excellence de l'année.

Fonctionnant avec un budget modeste, le CCM n'accomplira pas tout ce qu'il désire faire et c'est pourquoi il a établi des priorités. Elles se résument en deux mots: former et informer. Beaucoup d'ouvrage se fait dans l'ombre et les résultats sont encourageants. Continuons de travailler ensemble et nous verrons des résultats encourageants.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Attaquez-vous aux structures, John

John Bucklaschuk
Ministre des Affaires municipales

Monsieur le ministre,

Ayant appris que vous succédez à Andy Anstett, je m'empresse de vous faire part de mes plus sincères félicitations. Et de vous dire que je pense que vous allez faire l'affaire.

Après tout, vous êtes d'ici vous. Vous avez été élevé dans la région de Rossburn, donc au Manitoba rural. Alors vous connaissez le genre de monde qui est préfet, maire et conseiller. Bien que plutôt conservateur, c'est du bon monde quand même.

Vous n'êtres sans doute pas sans savoir non plus que nos élu(e)s municipaux n'ont pas la job trop facile ces jours-ci. Entre des primes d'assurances trop élevées, des taxes scolaires écrasantes et un système de financement désuet, ils ont perdu toute marge de manoeuvre.

À un point tel qu'un conseiller de Ritchot a voulu obliger le secrétaire-trésorier de sa municipalité de partager la chambre (*certains journaux ont dit le même lit, mais je pense qu'ils exagèrent*) d'un autre conseiller lorsqu'ils étaient allés à un congrès, afin d'épargner une trentaine de piastres.

J'espère qu'on n'en est pas rendu là. C'est déjà assez pénible d'être un élu municipal sans avoir à s'inquiéter de pouvoir dormir en paix.

D'autant plus que certains politiciens moins éclairés pourraient se servir de l'excuse d'épargner quelques sous pour mettre des bâtons dans les roues de la carrière municipale des femmes. En bon néo-démocrate, vous ne pourriez certainement pas tolérer ce genre de pratique.


Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Évidemment, ce n'est pas uniquement un problème de fric. Et il n'est pas question que la province verse plus d'argent aux municipalités. Après tout, la majorité des municipalités ont présenté un budget équilibré sans avoir à augmenter les taxes cette année. C'est plus qu'on peut en dire d'un gouvernement provincial depuis Roblin.

On est d'accord

Croyez-moi, Monsieur le ministre, il y a tout de même une solution qui ne coûterait pas cher. Tout ce que ça prend, c'est un peu de volonté politique. Tout le monde est d'accord: les structures municipales ont besoin d'être réformées. D'un bout à l'autre.

Si je ne me trompe pas, votre prédécesseur, l'ex-député de Springfield, avait déjà entamé le dossier. D'ailleurs, certaines modifications dans le système de la réévaluation foncière ont déjà été apportées. **Mais le gros des recommandations, la réforme au niveau des prélèvements de l'impôt, se fait toujours attendre.***

N'ayez pas peur. Foncez. Les conservateurs pourraient difficilement s'opposer aux réformes municipales puisque c'est un de leurs anciens chefs, Walter Weir, qui a rédigé le rapport.

En plus, ça ferait le plus grand bien à des villages comme Gimli. Là où vous résidez, là où vous élevez vos deux enfants. C'est un beau petit village, Gimli. Ça vaudrait la peine de pousser le dossier, même si ce n'est que pour assurer que votre village demeure un beau village.

En fin de compte, vous seriez sur la même longueur d'onde que les élu(e)s municipaux. Car eux aussi ne souhaitent qu'une chose: que leur coin de la province reste un beau coin de la province.

---

* *Deux exemples pour illustrer l'injustice du système d'imposition:*

Exemple: *un céréaliculteur paye beaucoup plus de taxes foncières qu'un éleveur de bétail qui n'a pas besoin de terrain pour mener son exploitation. Pour la simple raison que les édifices agricoles sont exempts de taxes foncières, tandis que le terrain ne l'est pas.*

Exemple: *une propriété commerciale ou industrielle à l'extérieur de Winnipeg contribue plus en taxes foncières pour le financement de l'éducation qu'une propriété semblable à Winnipeg. Résultat: les industries s'établissent à Winnipeg plutôt qu'en région rurale.*

POINT à la LIGNE. *Vous connaissez l'Ontario? Cette province qui a su introduire des services en français sans avoir semé la zizanie chez ses citoyens, comme le répètent constamment les bleus du Manitoba. Oui?*

D'accord. Mais connaissez-vous le village de Kapuskasing? Un village à majorité francophone dans le nord ontarien. Entre Long Lac et Hearst, si vous voulez tout savoir. Connaissez vous le maire de ce village? Un certain Ted Jewell.

C'est un fin renard, ce Mister Jewell. En étudiant la loi municipale ontarienne, il s'est rendu compte qu'un maire avait le droit de véto sur tout règlement qui n'était pas de la compétence municipale.

Ces études lui ont bien servi. Car la majorité des conseillers (4 des six sont francophones) ont adopté un règlement proclamant Kapuskasing officiellement bilingue. Le maire Jewell s'y est opposé. Il a appliqué son véto dictatorial.

Au Manitoba, on aurait eu une meilleure solution au problème. En bon néo-démocrate, on aurait organisé un référendum!

PROVINCE

Quatre noms à retenir


Laurent Desjardins. Une confirmation.

Pas de surprise pour les ministres francophones dans le nouveau cabinet Pawley.

Il était entendu, comme le rapportait La Liberté au lendemain de l'élection du 18 mars, que Laurent Desjardins garderait le ministère de la santé. Et donc la responsabilité du tiers du budget de la province: environ un milliard de $.

Pour sa part, Gérard Lécuyer avait indiqué son intention de rester à l'environnement et à la sécurité et l'hygiène au travail. Le premier ministre l'a confirmé à son poste.

Notons que Jerry Storie remplace Maureen Hemphill à l'éducation. Un ministère particulièrement important pour les francophones, qui réclament la gestion des écoles franco-manitobaines, conformément à la Charte des droits et libertés fédérale.

Roland Penner est toujours procureur-général, et donc en charge de veiller à l'application du jugement de la Cour suprême. (***bilinguisation des appareils législatif et judiciaire***).

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

AUBAINE DE PRINTEMPS. Payer et emporter seulement. Parfait pour salles de jeu, tapis en nylon à endos caoutchouté et prélarts en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 9.98/v² en plus de centaines de bouts de rouleaux à jusqu'à 60% de rabais. Ouvert en semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. Au 50, rue Archibald, au sud de Nairn. **A & R Carpet Barn. 233-3061.**
165-

À LOUER: Parc Windsor, duplex de 3 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, près des écoles françaises, libre le 1er mai 1986. Appelez 253-0640 après 18h00.
05-

ÉTE À LA VILLE DE QUÉBEC? Grande maison toute fournie, 4 chambres à coucher, usage de voiture, 8 semaines à partir du 21 juin. Pour plus d'information, appelez le 235-0898 ou le 233-7864.
- 185 -

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À LOUER: pour étudiant(e) responsable, chambre meublée avec cuisine, salon et salle de bain partagée. Située au coeur de St-Boniface - libre le 15 avril. Appelez 233-5212.
01-

ON DEMANDE: Maison de 3 chambres à coucher dans Saint-Boniface pour le 1er juillet environ. Pas d'agents s'il-vous-plaît. S'adressez à BOITE 15, La LIBERTÉ, C.P. 190, St-Boniface (Manitoba), R2H 2B4.
182

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

À LOUER: 550 pieds carrés d'espace commercial à St-Boniface. Composez le 269-1178.
03-

JE CHERCHE une gardienne à plein temps pour enfant de 2 ans pour le 1er mai. Composez le 235-0941.
04-

À VENDRE: 74 Chevy Impala en bon état, 700$ o.m.o. Appelez le 261-8712.
06-

À LOUER: Chambre, cuisine et stationnement compris au 525 Des Meurons près de la place Cabana. Téléphoner au 255-0265.
07-

À LOUER: appartement à St-Boniface pour personne âgée, une chambre à coucher meublée au sous-basement, poêle, réfrigérateur et chauffage inclus. Appelez le 233-6306.
08-

VENTE PRIVÉE: À St-Boniface, grande maison d'une étage et demi, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, sous-sol fini, plancher de bois dur, grand lot bien aménagé, 75 000$ o.m.o. Pas d'agents s'il-vous-plait. 233-7411 ou 453-0959.
09-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor, maison de 4 chambres à coucher, 1 360 pieds carrés, avec sous-sol fini, garage double. 106 900$. Appelez le 256-3327.
10-

CÉLIBATAIRES: Appelez 949-9139 pour des rencontres réussites. The Dating Place vous présentera à des hommes et des femmes aimables et bien. Nos clients sont spéciaux. Rencontrez les dès maintenant!! 305-504, rue Main.
11-

À VENDRE: "Block Appartement" 65 000$, 4 suites, revenu de 11 316$ par année au centre du village de St-Jean-Baptiste. Tél.: A.R. Sabourin au 1-758-3341.
12-

À VENDRE: Ste-Agathe, maison sur un lot et demi, cuisine, salon, 3 chambres à coucher, salle de bains, douche au sous-sol, garage. Tél.: 433-7453, 883-2352 ou 233-5302.
13-

JEUNE FILLE sérieuse française cherche emploi au pair pour septembre 1986. Étudiera au Collège universitaire. Appelez Isabelle au 269-2630 avant le 30 avril s.v.p.
14-

5e GRAND MARCHÉ AUX PUCES en plein air de l'École des Petits à Ste-Adolphe, le samedi 10 mai à 9h30. Tables à louer au 1-883-2009. Tirages, casse-croûte, spectacle pour enfants à 13h30, etc...
15-

À LOUER - résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouvelles et modernes. Appartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
- 193 -

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5

Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service

La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823***
Andrée Gilbert

Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***
David McNair

Comptables en management accredites

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: **255-0260**
Michael Guertin

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes
237-3247
EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
540, rue Archibald
Consciencieux, absolument compétents